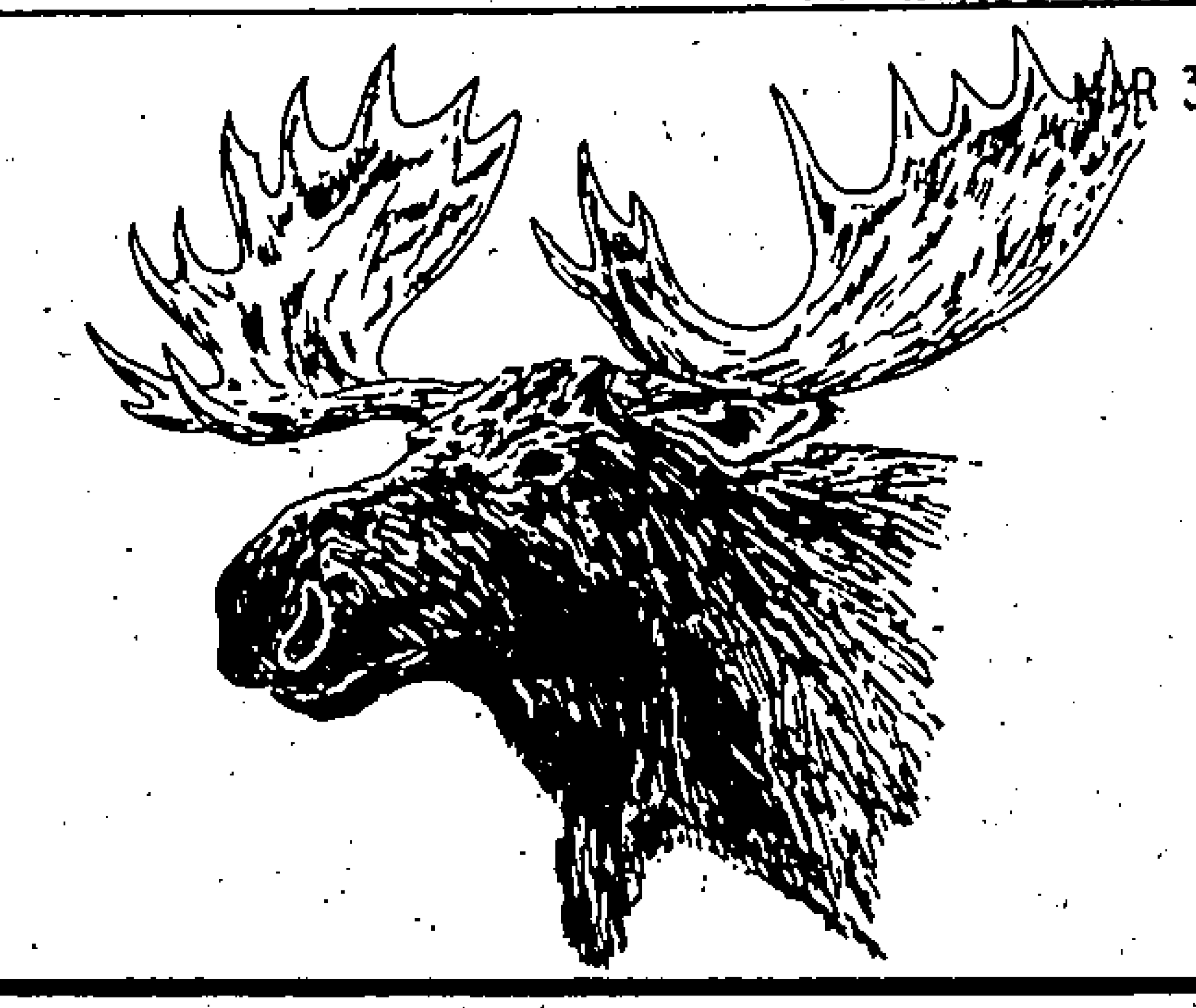
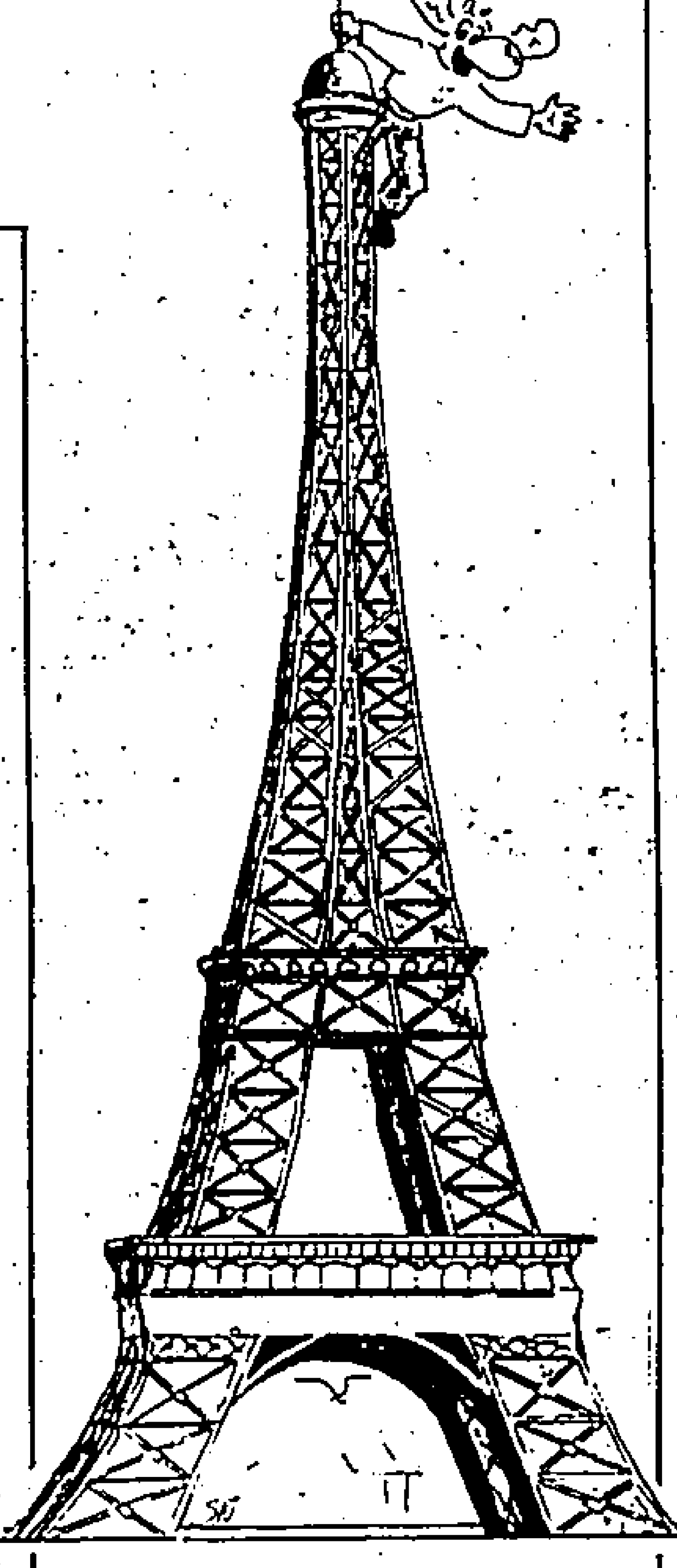
SPECIAL "BILINGUISME LAURENTIEN"
volume 1, numéro 5, le 16 novembre 1987

l'Orignal déchaîné

le journal des étudiants et étudiantes francophones de l'Université Laurentienne



VILLEFRANCHE: BEAU, BON ET... CHER!



Quelle chance que de pouvoir aller étudier en Europe!. Qui voudrait laisser passer une telle occasion?

Des centaines d'étudiants universitaires par tout le Canada ont décidé de relever le pari. De ceux-ci, deux cents seulement ont été admis, mais j'ai eu l'honneur d'être une des heureuses élues. Un rêve allait donc se réaliser: j'allais vraiment pouvoir visiter un des endroits les plus chic du globe, la Côte d'Azur, et y demeurer toute une année!

L'impatience et la déception

Je n'étais pas la seule qui trépignait d'impatience en attendant le début de l'année scolaire. Mais je ne suis pas la seule non plus qui ait vécu des déceptions sous le soleil du sud de la France.

L'université canadienne en France est un projet encore jeune, comme vous le savez. Nous, les étudiants pionniers, nous nous sommes inscrits en sachant que l'organisation ne serait pas encore parfaitement rodée. Mais en vérité, nous ne nous attendions pas à autant de problèmes et de mauvaises surprises.

Pris individuellement, ces problèmes ne sont pas graves, mais pris tous ensemble, c'est autre chose! La triste histoire, c'est que bon nombre des étudiants venus à Villefrance sentent qu'on les a traités sans égards et qu'on a abusé d'eux.

Les frais se sont multipliés

A part les frais d'inscriptions, le coût des livres et le cautionnement (environ deux mille dollars, selon les cas individuels) qu'on a versé à l'Université Laurentienne, le reste des frais de participation de 7 000 $ ont été versés à une compagnie torontoise nommée Blyth and Co. Cette sommé devait payer les frais de résidence, l'assurance et le transport aérien.

Se sont ajoutés ensuite les frais supplémentaires pour le régime alimentaire, l'assurance supplémentaire, les frais de transport de bagages excédentaires, les frais supplémentaires pour une chambre en occupation simple, le coût des mobylettes, des voyages et des sorties.

Hôtel ou auberge

Certains ont commencé leur voyage en France par une visite guidée de Paris. Paris est effectivement une ville magnifique. Mais alors qu'on nous avait dit que nous allions occuper des chambres d'hôtel, nous nous sommes retrouvés dans des auberges de jeunesse. C'était agréable, en fin de compte, mais il reste que nous ne nous attendions pas à devoir dormir douze dans la même pièce. La responsable du projet U.C.F, Michèle Kostel, nous avait promis que nous allions recevoir une compensation pour ce contretemps. Nous n'avons toujours rien reçu.

Le "club" de voile

J'avoue que ce premier incident, somme toute mineur, ne m'avait pas indisposé. Mais par la suite, les accrocs se sont multipliés. Par exemple, le club de voile: le mot club signifie normalement qu'un groupe de gens se réunissent pour poursuivre leur intérêt commun. Il semble que les responsables de ce "club" ne le comprenaient pas ainsi. Pour 395 $, ils nous ont donné un cours d'un jour et ensuite un voyage de trois jours. Ils avaient négligé de nous dire que le bateau pouvait recevoir un maximum de douze personnes. Cependant, ceux qui ont persévéré dans ce projet se sont dits satisfaits. Ils feront une sortie d'une fin de semaine en de novembre.

Les mobylettes

Un autre problème est celui des mobylettes. Blythe et cie avait initialement indiqué qu'ils allaient prochainement acheter des mobylettes en grand nombre et qu'ils nous ferait participer aux économies ainsi réalisées en nous les offrant au prix de 700 $. Or il nous ne nous les ont jamais offertes, les fameuses mobylettes, même si celles-ci faisaient partie de l'ensemble des services supplémentaires pour lesquels nous avons versé des frais supplémentaires.

Et la liste s'allonge: le plan alimentaire, la navette, l'hébergement en famille, les résidences...

Le plan alimentaire

D'abord, le plan alimentaire. Il consistait en un petit déjeuner sept jours par semaine et un déjeuner quatre jours par semaine. On nous avait dit que nous aurions droit à un petit déjeuner moins... petit que le café-croissant typiquement français. C'était vrai: on a inclus un petit pain. Tout ça pour 745 $ par session. Nous avons calculé qu'il en coûterait moins cher de manger au restaurant trois fois par jour!

La navette

Ensuite, la navette. Pour 1,50 $, aller simple, les étudiants pouvaient se rendre à l'école - les jours où l'autobus arrivait à temps. Nombreuses ont été les classes "séchées" à cause du jeu de la roulette russe à l'autobus. Ici aussi, on nous avait promis un service à prix avantageux, mais il s'est avéré plus couteux que le transport public. Et nous devions trouver ça juste?

Et enfin, les deux problèmes les plus graves, à mon avis.

L'hébergement en famille

Premièrement, les séjours en famille. De nombreux étudiants, surtout les anglophones, ont opté pour ce genre d'hébergement dans l'espoir de mieux se familiariser avec la langue et la culture. Mais les familles d'accueil n'ont pas fait l'objet d'une vérification et elles apprenaient à la dernière minute par téléphone qu'ils auraient un Canadien chez eux. Dans ces conditions, les nombreux étudiants bien accueillis peuvent se dire chanceux. Il n'en a pas été de même pour tous.

Certains se sont retrouvés dans des familles qui ne voulaient pas d'eux, qui n'avaient pas de place pour eux, où qui ne s'attendaient pas à leur intrusion. De plus, l'état de salubrité de certaines des maisons était franchement déplorable. Je me demande franchement quel plaisir les gens de Blythe et

SUITE PAGE 3

Cette semaine, l'Orignal est passé tout de travers dans l'ère de l'informatique; en effet, pour la première fois, nous avons fait notre mise en page au moyen de deux ordinateurs, l'un frais loué, l'autre prêté. (La campagne de financement, les profs, c'était sérieux! Nous reviendrons à la charge bientôt!) Donc excusez le retard, les gaffes visuelles et les fautes et coquillesoubliées par épuisément.

Mille mégabytes de mercis à Luc Comeau et Normand Renaud, les dompteurs nocturnes d'ordinateurs sauvages, à Michel Courchesne pour avoir frayé avec les grands, à Bruno Gaudette, Marc Mallet, Tiphaine Dickson et Yvon Gamache, pour leur fidélité et surtout à Portelance et associés pour les services informatiques. Les beaux dessins sont de Stéfane Noël de Tilly!

Et l'Orignal dit "meuh" aux nouveaux venus: Michel Mayer, Ian Fraser, Pierre Demers, Léo Belisle et Micheline Tremblay.

DANS CE NUMERO:

Encore une fois, l'Orignal se surpasse!

tribune libre

opinions de nos lecteurs

FRUM: UNE DERNIERE REMARQUE

M. l'éditeur,

Permettez moi un dernier mot... Plusieurs articles contestant les affirmations faites dans la publication de Mlle Frum sont parus dans l'Orignal déchaîné et dans le Lambda. Si j'écris ces quelques mots, c'est pour partager un point de vue qui n'a pas encore été énoncé.

L'an dernier, lors d'une entrevue, un employeur m'a affirmé qu'il préférait embaucher des étudiants de la Laurentienne car ceux-ci ne peuvent pas "se cacher derrière le nom de l'Université". Il a ajouté que les étudiants de la Laurentienne doivent se fier à leurs propres talents, à leurs propres mérites.

Ainsi, la réputation de la Laurentienne, c'est nous! C'est nos professeurs! C'est notre esprit! Et non celui des générations qui nous ont précédés, ni celle que nous fait une curieuse de journaliste.

La réputation de la Laurentienne s'étend bien au delà de nos succès scolaires, sportifs et artistiques. Elle dépend surtout de nos futurs succès dans le monde du travail. En développant tous nos talents, ce sont les fondements même de la Laurentienne que nous affermissons.

Tout compte fait, je préfère contribuer à l'essor dynamique de la Laurentienne que de me laisser glisser dans l'apathie et de me cacher derrière le nom de mon université.

Chantal Lavoie
3e année Génie

DU JOURNALISME DE QUALITE? OUI MONSIEUR!

M. l'éditeur,

Du journalisme de qualité, oui monsieur!

Je me joins à plusieurs autres intervenants avant moi pour vous dire mon admiration devant la qualité et le sérieux du journalisme que l'Orignal déchaîné pratique depuis son premier numéro.

D'abord ce fut l'étonnement, la surprise, l'incrédulité, l' "attendons voir". Puis, une sorte de satisfaction au niveau même de l'estomac. Coup sur coup, et coup après coup, l'Orignal nous fait là preuve que le journalisme étudiant n'était pas mort. Il se réincarne ici sous une forme que nous n'avions pas connue depuis les belles années des Pierre Bélanger et des De Courville (début des années '70).

Mes critères? Avant tout, la langue. Du journalisme bien écrit vaut bien, comme exercice, deux ou trois cours de français, (mais attention, il ne les remplacera jamais, naturellement!). Du journalisme étudiant bien conçu et bien exécuté, c'est la meilleure école de formation qui soit. Je n'exagère guère en affirmant que ce type de journalisme forme aussi le caractère.

Du beau travail

L'article de Stéfane Noël de Tilly, *"L'Anglais s'attrape mais le français s'apprend"*, l'éditorial *"L'Inquisition Laurentienne n'aura pas lieu"*, l'article sur l'apartheid, voilà autant de signe d'une maturité peu commune par les temps qui courent.

Pouvoir, (à une époque où le mot d'ordre c'est de ne pas en avoir un brin) s'élever au-dessus de la réaction viscérale et examiner objectivement un problème alors que tout autour de vous semble vous inviter à sauter dans la mêlée comme un chien dans un jeu de quille, voilà, à mon avis, une attitude fondamentalement gagnante, parce qu'elle démontre la maîtrise de ses moyens et sans doute un peu de sagesse; parce qu'elle commande l'admiration et le respect; parce qu'elle est le premier pas vers une affirmation de soi efficace et vraie.

Longue vie à l'Orignal!

Pascal Sabourin
Département de Français

UN CONSEIL DE JASMINE: ORIGNALLEZ-Y!

N. D. L. R.: Dans son numéro 3, l'Orignal "en a parlé à Jasmine". Voici sa réponse.

Cher Orignal déchaîné,

Comment motiver les étudiants, comment leur faire voir les avantages de collaborer à l'Orignal déchaîné? Voilà tout un défi! Je n'ai pas la solution miracle, mais voici quelques suggestions:

1. Continuez votre beau travail et votre dévouement. Votre dynamisme et la qualité actuelle du journal sont les meilleures incitations possibles. S'ils ont l'occasion de participer à une oeuvre sérieuse, ils seront moins réticents à collaborer.

2. Dites aux étudiants que ce n'est pas du Camus que vous recherchez, mais des bonnes idées et du dévouement. Souvent les étudiants hésitent à participer au journal parce qu'ils n'ont pas confiance en eux-mêmes.

Il serait bon aussi d'approcher vous-mêmes certains étudiants et de leur demander d'écrire telle ou telle chronique. Cette méthode est plus efficace qu'un appel général.

Un concours du meilleur article?

Pourquoi ne pas organiser un concours du meilleur article, de la meilleure création littéraire? On pourrait attribuer le titre du meilleur journaliste de l'année. Comme prix, pourquoi pas deux billets pour la Nuit sur l'étang, des prix en argent comptant, ou des disques de musique française?

Finalement, pourquoi ne pas offrir aux collaborateurs certains avantages au sein de l'organisation: photocopies gratuites, entrée gratuite aux danses, billets de la Nuit sur l'étang, etc... Tous ces avantages pourraient encourager la participation.

Mais à part ces "bonbons", il y a déjà beaucoup de bonnes raisons de collaborer à l'Orignal déchaîné. Les étudiants sérieux feraient bien d'y réfléchir:

Pourquoi collaborer à l'Orignal déchaîné:

1. Les professeurs vous remarquent. Vous apparaissez à leurs yeux comme une personne qui va de l'avant, qui n'a pas peur de s'engager.

2. Vous aurez, à part votre diplôme et des cendres de vos dissertations brûlées, quelque chose pour vous rapeler votre vie étudiante.

3. Vous aurez l'occasion de faire partie d'un groupe dynamique, qui sans doute fournira demain de grands leaders. Des amitiés pour toute une vie naissent souvent de ce genre d'engagement.

4. Vous améliorez votre style, et dès lors vous rédigerez vos dissertations plus rapidement en faisant moins de fautes. N'oubliez pas, c'est en forgeant qu'on devient forgeron.

5. Vous avez la chance de contribuer à un journal de calibre supérieur, (de nombeux professeurs l'ont affirmé) et de voir votre nom imprimé sur des pages prestigieuses.

6. Les employeurs cherchent des candidats qui se sont engagés dans la vie étudiante, car ils savent que ces gens-là prendront leur travail à coeur.

Enfin, il y tant de bonnes raisons de collaborer à l'Orignal déchaîné. Qu'est-ce qu'il vous faut de plus?

Jasmine Richard

Chère Jasmine,

Je suis d'accord à cent pour cent.

L'Orignal

éditorignal

LE BILINGUISME, OUI! MAIS LEQUEL?

La "semaine du bilinguisme" de la SGA a connu un succès mixte. Une assistance de 30 personnes à un débat politique sérieux, dans cette université, c'est un succès, il faut le reconnaître. Mais une assistance de 30 personnes au spectacle de l'excellent chanteur franco-ontarien Paul Demers, alors qu'à deux pas de là, le pub est bondé, et pas seulement d'anglophones, voilà qui en dit long sur l'état de la francophonie à la Laurentienne!.

Si je faisais partie de la SGA, cet échec suffirait à me convaincre que je me dépense en pure perte à courtiser les membres de l'AEF. Tout se passe comme si ils adhèrent l'AEF parce que cette association moins riche n'a pas les moyens de les déranger. Ils adhèrent à l'AEF pour pouvoir s'assimiler sans mauvaise conscience.

Mais puisque de l'aveu de la SGA, leur projet de créer une association bilingue a pour but de promouvoir la francophonie laurentienne, nous devons quand même discuter (ne serait-ce que pour le plaisir de la discussion intellectuelle) de la conception particulière du bilinguisme qui est à la base de leur action. Notre discussion est théorique et abstraite: que les esprits prompts n'y voient aucune attaque contre qui que ce soit.

La notion de bilinguisme en sociolinguistique

La notion même du bilinguisme, prise en général, repose sur un présupposé, à savoir qu'il existe côte à côte deux communautés culturelles, distinctes et également viables. Dès lors, ces deux groupes peuvent aménager sans inquiétude leur "intersection", dans certaines structures bilingues. Si partout, dans tous les domaines institutionnels, le groupe minoritaire est obligé de participer aux institutions majoritaires, ce groupe cesse effectivement d'exister.

Or dans les faits, la viabilité de la collectivité francophone est loin d'être assurée. Nos seules institutions autonomes sont nos écoles, nos caisses populaires, et nos organismes proprement culturels (théâtre, communications). C'est fort peu, trop peu pour se maintenir: notre taux d'assimilation en est la preuve. Qui plus est, de nos jours, même notre système scolaire est envahi par des anglophones qui veulent apprendre le français, mais qui en fait exercent une pression assimilatrice inquiétante.

Et voilà que la SGA s'applique, en essayant d'attirer à elle les étudiants francophones, à éliminer la seule institution francophone autonome de notre université. En l'absence de tout organisme exclusivement francophone sur campus, l'identité culturelle francophone deviendrait un phénomène strictement individuel et personnel. Tel est présentement le cas des pauvres représentants francophones, solitaires et sans unité politique, sur tant de comités administratifs de notre université.

La culture est un phénomène collectif. Donc, la notion même de "culture individuelle" frise le nonsens. La culture, c'est l'expression chez l'individu de la participation à une collectivité. Si celle-ci ne s'incarne pas dans ces structures sociologiques propres, elle n'existe pas.

Donc si on dit vouloir promouvoir la culture francophone en Ontario, il faut en conséquence favoriser l'autonomie institutionnelle des Franco-Ontariens avant de songer à aménager des aires de rencontre entre nos deux communautés. La conjonction présente interdit de penser autrement. Car l'assimilation est bien trop voyante chez nous pour qu'on puisse prétendre à la viabilité des structures actuelles de l'ethnie franco-ontarienne.

A témoins ici-même: la faiblesse de la compétence linguistique de nos étudiants, révélée par le test du même nom, à témoin aussi les 800 étudiants que Paul Demers n'a pas su intéresser.

Nous reconnaissons, comme l'a fait le recteur John Daniel au forum sur le bilinguisme, qu'il vaut mieux avoir devant nous des anglophones intéressés à s'ouvrir au groupe francophone que des anglophones orangistes. Mais, quand les bonnes intentions que les anglophones nous témoignent seront vraiment bien informées, ceux-ci comprendront que la proposition qu'ils nous font est à nos yeux une partie du problème bien plus qu'une partie de la solution.

Depuis plusieurs années, l'AEF ne semble pas être à la hauteur de ses responsabilités. Les propositions de la SGA ne sont possibles qu'en raison de la faiblesse de l'AEF. Néanmoins, cette conjoncture ne fournit pas la justification théorique des principes qui sous-tendent leur initiative.

Nous reconnaissons l'argument pragmatique selon lequel les francophones seraient peut-être mieux servis par une SGA plus puissante. Cela n'est pas impensable. Cependant, la signification théorique et politique d'une telle union nous empêche de la cautionner, peu importe les avantages pratiques qu'elle entrainerait.

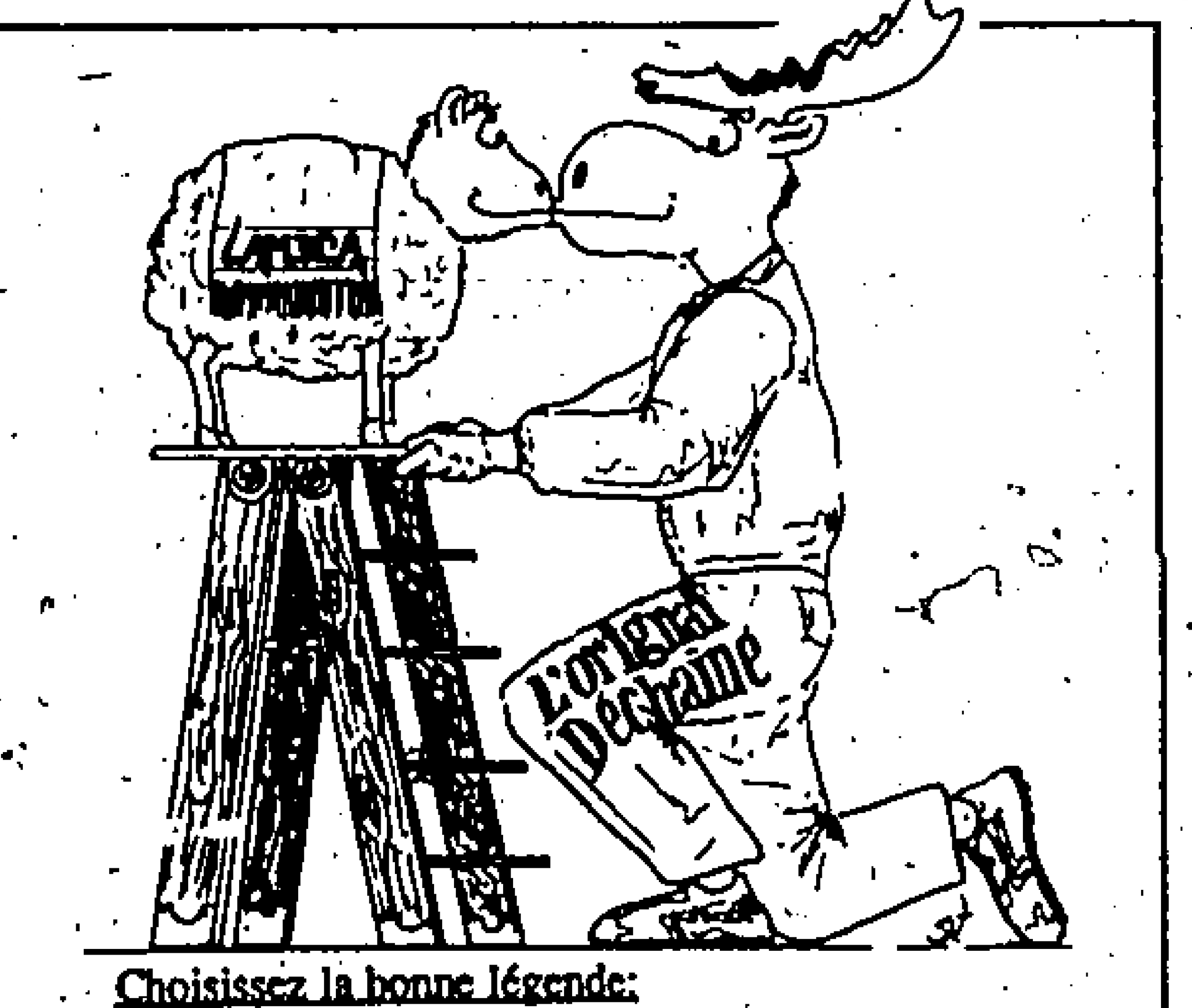
Une solution de rechange

Dans notre perspective, si on cherche à promouvoir la présence étudiante francophone à la Laurentienne, il faut chercher les moyens de renforcer leur association étudiante. Le défunt service d'animation devait jouer ce rôle. Il est disparu depuis belle lurette. C'est peut-être le moment de chercher à le remplacer, à regler les problèmes qui ont rendu cet organisme impopulaire par le passé. Chose certaine, à l'heure actuelle, l'Orignal déchaîné aurait vraiment besoin de ses services!

En guise de merci

Tout cela étant dit, nous tenons à féliciter la SGA du courage et de la bonne volonté qu'ils ont montré en organisant leur Semaine du bilinguisme à la Laurentienne. Leur effort sérieux méritait tout au moins une discussion sérieuse. Qu'ils voient dans notre humble effort en ce sens un sincère remerciement.

Normand Renaud
Michel Courchesne



Choisissez la bonne légende:
1. "Aime ton prochain comme toi-même."
2. "Respecte les plus petits que toi."

VILLEFRANCHE (suite)

cie prenaient à jouer de si mauvais tours aux étudiants. Je me le demande vraiment.

La "vie de ville"

Deuxièmement et enfin, le problème du retard dans la construction des résidences. On nous en avait averti, et on nous avait dit que nous logerions dans des hôtels. Pas de problème, pensions-nous - jusqu'à ce que les problèmes d'argent et de sécurité dans le centre ville se fassent sentir.

En toute franchise, il faut dire que Nice en français ne signifie pas "nice" en anglais! Vous pensez peut-être: "Samedi soir à Capreol, ce n'est pas tellement sécuritaire non plus". C'est un peu vrai, mais je ne me rendais pas à Nice pour être physiquement agressée. Heureusement, l'agression que j'ai subie n'a été qu'une tentative mala-droite et je sais me défendre. Mais une autre fille ne s'en est pas tirée aussi bien. Ce problème échappe au contrôle des responsables du séjour, mais il faut quand même en parler.

Quelques chiffres

Pour demeurer à l'hôtel, nous avons dû payer 3,680 $ pour l'année, payables au moment de l'inscription. Mais par accident, nous avons appris quel était le montant reçu par l'hôtel où nous logions (le Saint-Georges). Nous avons payé l'équivalent de 16 $ par jour (plus encore pour une chambre simple) pour la période de septembre à avril, alors que les hôtes normaux ne versent que 12 $ par jour.

Or Blythe et cie a offert seulement 40 à 50 francs (8-10 $) par jour-personne à l'hôtelier. Ceux-ci ont refusé, évidemment, mais on a atteint un compromis. A partir d'ici, ça cloche Il y a une différence de 4 $ par jour-personne, sans compter les suppléments versés par les occupants des chambres simples. Multipliez ça par le nombre d'étudiants logés dans les quatre hôtels et vous obtenez un beau petit montant d'argent!

Question de motifs

Enfin, pour toutes ces raisons, et aussi parce qu'un séjour à Nice s'est révélé plein d'agacements et nuisible à ma santé, j'ai quitté l'Université canadienne en France.

Je suis franchement heureuse de voir que la Laurentienne prend des mesures pour améliorer son programme. Et je veux aussi souligner l'excellent travail de Doug Parker à Villefranche. Grâce à son aide, de nombreux étudiants sont demeurés sains d'esprit et... à Nice.

Malheureusement, le style de gestion de la compagnie crée de nombreux problèmes aux étudiants de l'Université canadienne en France. Sans présumer des motifs de monsieur Blythe, je rappelle que le seul objectif d'un système éducatif est de profiter... aux étudiants. Quand on poursuivra vraiment cet objectif, l'Université canadienne en France sera un succès complet et merveilleux.

Andrée Nyilas
London (Ont.)

REMANIEMENT DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT EN FRANCAIS

UN ADJOINT QUI PUISSE MARCHER SUR LES EAUX



NDLR; Dans l'article intitulé *"L'abolition du Conseil de l'enseignement en français: une décision en coulisses néfaste aux francophones"* (numéro 2 de l'Orignal déchaîné), nous présentions la version qui circule généralement au sujet des bouleversements survenus dans cet organisme chargé d'assurer les intérêts francophones dans notre université.

Cette semaine, dans le but d'informer nos lecteurs et de présenter une analyse aussi juste et complète que possible, nous publions deux entrevues avec les personnes les plus directement impliquées dans ce dossier: M. Charles H. Bélanger, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et M. Gaetan Gervais, ancien directeur du Conseil de l'enseignement en français.

Un grand reportage réalisé par Michel Courchesne.

"Choisissez la bonne réponse: *le Conseil de l'enseignement en français (est/était) un comité du Sénat de l'Université Laurentienne.*"

Selon M. Charles Bélanger, ce comité n'a jamais été aboli: "le CEF exisait, existe et existera aussi longtemps que le Sénat voudra bien le garder et présentement, il n'a jamais été question de l'abolir".

Cependant, sa direction a été modifiée. Ainsi, le comité du bilinguisme de l'Université a décidé de redéfinir le poste de directeur du CEF. Désormais, le CEF sera sous la responsabilité d'un vice-recteur adjoint aux affaires francophones qui sera nommé sous peu.

Le rôle du comité du bilinguisme

Le comité du bilinguisme qui est à l'origine de ces changements a siégé une dizaine de fois, entre novembre 1986 et mai 1987. Son mandat, qui lui avait été confié par le Sénat et le Conseil des gouverneurs était "d'examiner toute la question du bilinguisme à l'Université, en particulier, dans le cadre de la nouvelle loi 8".

Selon M. Bélanger, avant cette loi 8, les francophones "utilisaient la persuasion comme moyen d'action". C'est une phase par laquelle tout groupe minoritaire doit passer. Mais avec la loi 8, l'on disposera de garanties juridiques car cette loi "assure une prestation de services en français aux francophones de l'Ontario, dans les municipalités ou dans les institutions post-secondaires qui sont désignées bilingues".

Afin qu'une institution universitaire soit reconnue bilingue, elle doit en faire la demande au gouvernement provincial et à la Commission des services en français. Le comité du bilinguisme s'est donc penché là-dessus. D'une part, le comité a examiné ce que la Laurentienne doit faire pour s'assurer qu'elle rencontre les exigences de la loi; d'autre part, il devait voir à ce que l'université puisse remplir ses responsabilités une fois que les exigences de la loi auront été atteintes.

Depuis quelques année, des programmes ont été mis sur pied à la Laurentienne; ceux-ci sont subventionnés partiellement par le Conseil de l'éducation franco-ontarienne (CEFO). Ces programmes ont plus ou moins bien fonctionné puisque leur financement n'était que partiel. Quant à la loi 8, elle semble dire que l'on doit dresser un plan de développement pour que "les francophones se sentent plus à l'aise et aient accès à des services bilingues, que se soit au niveau du registraire, du bureau du recteur et ainsi de suite".

C'est dans ce contexte que le comité du bilinguisme a examiné le fonctionnement du Conseil de l'enseignement en français; on discuté d'un remaniement possible de sa structure. Après une analyse de la situation, on en est venu à la conclusion que "la direction du CEF était plus ou moins écartée du processus décisionnel, pour toutes sortes de raisons". On se mit alors en frais de trouver une personnne qui soit reliée directement à l'administration de l'université; c'est ainsi qu'a germé l'idée de créer un poste de vice-recteur adjoint responsable des affaires francophones.

Le rôle du nouveau vice-recteur adjoint

Selon M. Bélanger, la communauté universitaire a des attentes précises en ce qui concerne le futur vice-recteur adjoint, qui répondra de ses initiatives directement au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. La personne qui comblera ce poste devra pouvoir "coordonner, s'imposer par son leadership, par sa visibilité et être capable d'agir très efficacement à l'intérieur du processus décisionnel, avec les doyens et avec la communauté extérieure à l'Université". Bref, au dire de M. Bélanger, il faut un homme "capable de marcher sur l'eau sans se noyer". En plus de ses charges de vice-recteur adjoint, le titulaire du poste sera le secrétaire exécutif du CEF, soit le permanent de ce conseil au Sénat.

L'enjeu: les subventions au bilinguisme

Voilà donc un poste exigeant. Et si le vice-recteur adjoint répond aux attentes et si en plus, la réponse du CEFO aux projets de l'université touchant aux francophones est favorable, au dire de M. Bélanger, "ça va être le fun de travailler dans un tel contexte". Par contre, si on ne reçoit pas de financement, la situation continuera d'être frustrante car on ne pourra pas développer de nouveaux programmes à l'intention des francophones.

Au sujet du remaniement de la direction du CEF, M. Bélanger affirme que si les étudiants en ont été mal informés, ce n'est pas parce qu'ils n'étaient pas représentés. Des représentants de l'AEF siégeaient sur le comité du bilinguisme. Selon rable généralement admise est due, en partie, à un manque de communication, aux commentaires de certains médias au sujet du CEF et à la politique de l'administration dans ce dossier. Et ce qui importe, selon lui, c'est que les francophones ne commencent pas à se chamailler et à se lancer la pierre, sinon, on ne fera rien qui vaille.

La raison du remaniement

Le vice-recteur affirme également que la différence qui existera entre un CEF dirigé par son directeur et un CEF conduit par un vice-recteur adjoint sera double. Tout d'abord, la loi 8 change le climat; pour faire avancer les dossiers, on passe de la persuasion à une situation selon laquelle les francophones ont maintenant une loi pour faire connaître et avancer leurs revendications.

En second lieu, en raison de la structure du CEF, dans le passé, son directeur était isolé des prises de décisions. Surtout, de bonnes relations interpersonnelles entre le vice-recteur adjoint et les doyens, les directeurs de départements et les comités sont essentielles.

L'avenir dépend des subventions

M. Bélanger note que dans le passé, la Laurentienne a fait ce qu'elle a pu avec les moyens dont elle disposait. Pour ce qui est de l'avenir, tout dépendra de la loi 8. Et s'il n'y a pas de crédits aditionnels accordés à la Laurentinne, "nous pourrons dire à certaines personnes bien identifiées: pourquoi êtes-vous venues dans la communauté francophone de Sudbury ou du nord de l'Ontario pour dire qu'il y a un nouveau contexte et une nouvelle loi et qu'on va vous aider"? Ces gens ont une énorme responsabilité vis-à-vis le gouvernement.

Qui sera le nouveau vice-recteur adjoint?

A savoir si le vice-recteur adjoint sera une personne ayant à son crédit plusieurs années d'expérience dans la recherche et l'enseignement et qui détient un doctorat, M. Bélanger déclare: "oui, enfin, idéalement, nous cherchons quelqu'un qui connaît bien le système universitaire, quelqu'un qui a effectivement une expérience dans l'enseignement et dans la recherche, quelqu'un qui a une crédibilité.". Cette personne devra pouvoir mener les dossiers, implanter des programmes et

Enfin, le vice-recteur adjoint devra pouvoir mener les dossiers à terme. Selon M. Bélanger, ce n'était pas le cas de l'ancien CEF puisqu'il était "écarté de la prise de décision. Le CEF pouvait élaborer des plans, mais, il faut que le plan soit relié à un certain contexte". Il faut surtout que ce contexte soit favorable.

LE BILINGUISME LAURENTIEN: UNE LONGUE HISTOIRE QUI TOURNE EN ROND

Afin de bien comprendre le rôle et le fonctionnement du Conseil de l'enseignement en français, il convient de faire un retour en arrière, avant même la création de ce comité chargé de veiller aux intérêts des francophones.

Selon M. Gaetan Gervais, le dernier directeur du CEF, on assiste dans les années soixante, à la Laurentienne à une grande expansion; surtout du côté anglophone. A la fin des années soixante, on créé le poste de vice-recteur dans un but précis: si le titulaire du poste de recteur est anglophone, les francophones auront en la personne du vice-recteur un représentant au plus haut niveau administratif. De plus, dans les années 1969-70, le comité du bilinguisme agit comme le principal porte-parole des francophones.

Au début des années soixante-dix, grâce aux subventions pour la promotion du bilinguisme, certaines activités débutent: Réaction, le journal des étudiants francophones, est fondé une première fois, un service d'animation est mis sur pied et deux animateurs culturels sont embauchés.

Création du CAF

En 1972-73, on fonde le Comité des affaires francophones (CAF). On croit alors que l'enseignement en français devient une priorité de la Laurentienne. Mais en 1973, on assiste à une crise financière en raison de la réduction des octrois gouvernementaux aux universités.

En 1973, le CAF présente une série de recommandations; de celles-ci découle la décision du Sénat, en 1974, d'adopter une politique de bilinguisme claire. Cette politique prévoit "que tous les postes administratifs soient comblés par des administrateurs bilingues".

Mais le CAF cesse de siéger en 1976. Ainsi, coup sur coup, le comité du bilinguisme et le CAF abandonnent la partie. Car, de dire M. Gervais: "être uniquement un organisme consultatif, ça veut dire que tu n'as jamais le pouvoir de décider; tu ne fais que des recommandations à ceux qui administrent et qui prennent les vraies décisions".

Création du CEF

Quelques années plus tard, les professeurs se regroupent en une "Assemblée des professeurs francophones". Les démarches de ce groupe sont à l'origine de la création du CEF.

Lorsque le CEF voit le jour en 1978, il est un comité du Sénat avec un statut officiel; son mandat est de faire des recommandations au Sénat sur tout ce qui touche au développement des cours et des services francophones à l'Université. M. André Girouard en devient le premier directeur.

En 1981, l'histoire se répète encore une fois: M. Girouard démissionne. Le poste de directeur est annoncé, mais personne ne se porte candidat. Des négociations s'engagent alors avec le recteur, M. Best, le vice-recteur, M. Turner et les quatre doyens. Lors de réunions, ces gens discutent avec un groupe de francophones pour faire débloquer la situation.

Surtout, on donne "des assurances formelles que désormais, on veut que les francophones participent à la prise de décision, qu'ils soient informés et qu'à preuve, désormais, le directeur de l'enseignement en français siégera sur le comité du bilinguisme". De plus, on créé un fonds spécial pour le développement des cours en français.

Qui contrôle quoi?

Voilà donc les assurances qu'obtiennent les francophones en 1981. Mais comme le constate M. Gervais, "il arrive ce qu'il arrive toujours lorsqu'on est consultatif et qu'on ne décide pas; on prie les autres de faire des choses, ce qui n'aboutit pas toujours où l'on veut". C'est ainsi qu'il y a des "batailles épiques" pour obtenir des cours en français au département de commerce et pour obtenir le budget français de la bibliothèque. Le problème, c'est de savoir "qui contrôle quoi lorsqu'il s'agit des programmes en français". On dispose bien des fonds du comité du bilinguisme et du CEFO, mais surtout dans le cas du CEFO, ces fonds ne sont souvent disponibles qu'à la dernière minute.

Mais bien que de tels problèmes existent, l'essentiel, c'est qu'en 1982-83, le Sénat adopte le plan de l'enseignement en français.

Nouvelle administration, nouveau son de cloche

Avec l'arrivée du nouveau recteur, tout change; par exemple, "on écarte le directeur du CEF du comité du budget, sans la moindre consultation. Les francophones se retrouvaient exactement dans la situation d'avant 1981, à savoir qu'ils ne sont pas aux endroits où les décisions se prennent. Donc, l'inefficacité du CEF ne découle pas du CEF lui-même, mais de cette obsession qu'a l'administration de faire en sorte que tout ce qui est francophone soit consultatif".

Trois plans pour l'enseignement en français

Chaque année, le CEF octroie des fonds pour établir de nouveaux cours en français, bien que ces fonds soient insuffisants.

En ce qui a trait à la planification des études en français à l'échelle de l'Ontario en 1987, elle se fait selon trois plans.

En premier lieu, le Conseil de l'éducation franco-ontarienne (CEFO) a annoncé, il y a deux ans, qu'il prépare un plan qui couvre tout le système d'enseignement, de la pré-maternelle à l'université.

Deuxièmement, les rapports Churchill et Carrier, parus à la fin de 1985, ont démontré "que les Franco-Ontariens ont un taux de fréquentation universitaire qui n'est qu'à 50% du niveau ontarien". Pour remédier à cette situation catastrophique, le 31 mars 1987, le ministre des Collèges et universités, a annoncé la création d'un plan quinquennal pour le développement des cours en français et la mise sur pied d'un groupe d'étude pour conseiller le ministère.

> **Le CEF est un comité consultatif, donc inefficace.**



La loi 8

En troisième lieu, la loi 8 stipule que "les ministères et les agences du gouvernement doivent fournir des services dans les deux langues, dans les régions désignées". La loi dit également que le cabinet provincial doit désigner officiellement les agences subventionnées par des transferts de paiements (eg: hôpitaux), que les municipalités ne sont pas comprises dans cette loi et que les universités "ne sont pas soumises à la loi, à moins qu'elles ne consentent à l'être".

L'Université Laurentienne a demandé d'être désignée sous la loi 8. Afin d'obtenir cette désignation, elle doit rencontrer les critères énumérés par la Commission des services en français; cette commission examine les plans, fait des recommandations et fait rapport à l'Assemblée législative.

Les conditions de la loi 8

Les conditions de la Commission des services en français sont de deux ordres: les critères particuliers à chaque ministère et les critères génériques. Ce dernier type de critères que le ministre Grandmaître a annoncé en juin devant l'assemblée de l'ACFO, sont les suivants.

Premièrement, "l'institution doit fournir des services permanents et de qualité".

Deuxièmement, "l'institution doit garantir l'accessibilité raisonnable à ces services".

Troisièmement, "il doit y avoir une représentation efficace des francophones dans les conseils d'administration". Par conséquent, la Laurentienne devra expliquer comment cette représentation francophone est efficace au Sénat et sur le Conseil des gouverneurs.

Quatrièmement, il doit y avoir une "représentation efficace des francophones à tous les niveaux administratifs".

Et cinquièmement, la clause d'imputabilité fait en sorte qu'on sait exactement qui est "responsable de la mise en oeuvre des services". Ces politiques de services doivent être entérinées par le Conseil des gouverneurs et "inscrites au niveau des procédures administratives".

De plus, la loi 8 ne couvre pas seulement l'enseignement (ce qui relève du plan du ministère), mais tous les services: l'enseignement, la bibliothèque, la cafétéria, les activités socio-culturelles, l'affichage, les politiques de publication, les communications téléphoniques, le courrier, la documentation aux professeurs, la langue des contrats etc.

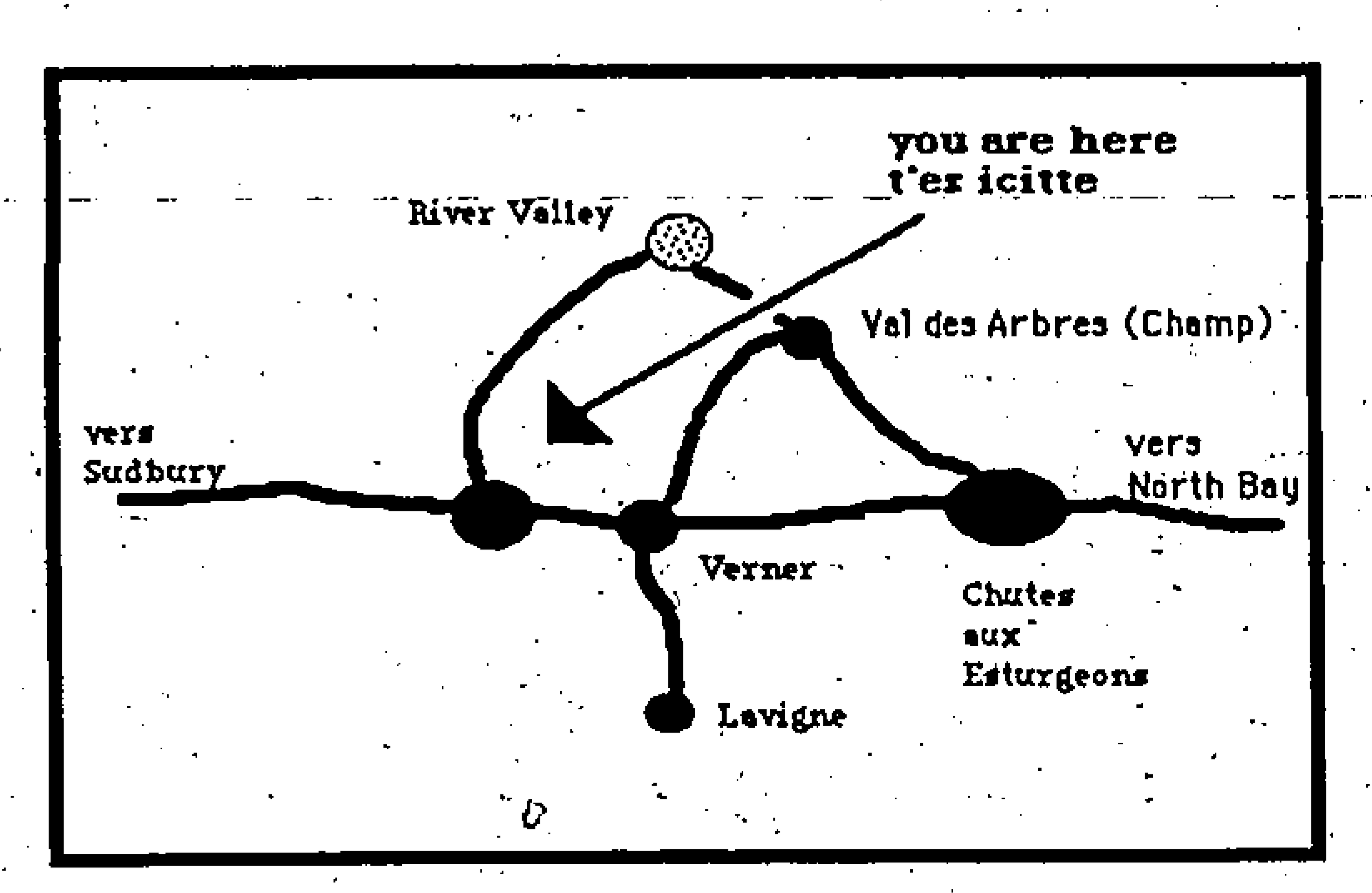
Le CEF n'a pas été consulté

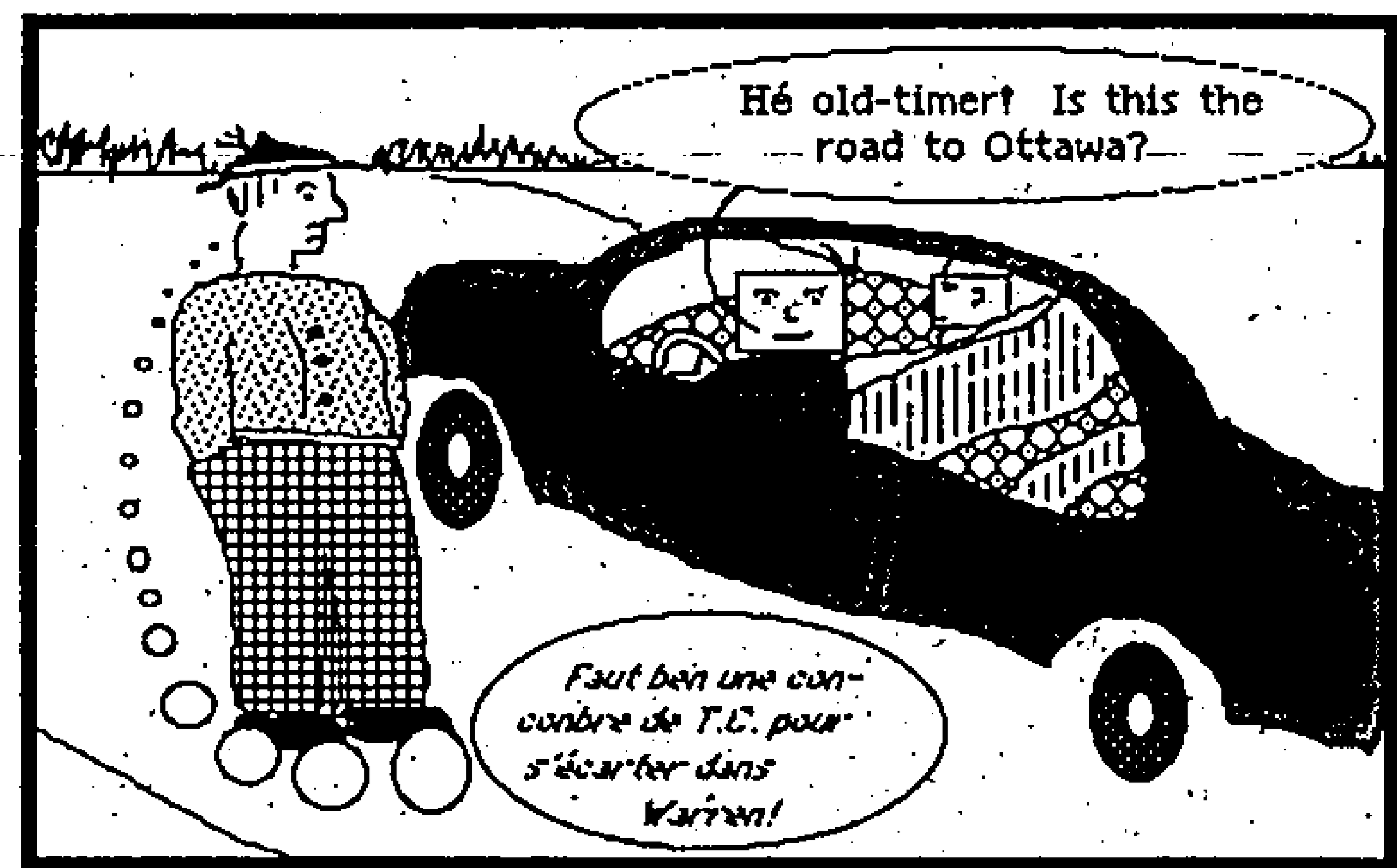
Enfin, à savoir si le CEF a été consulté quant à l'abolition du poste de directeur de ce comité, M. Gervais est catégorique: "non, le CEF n'a pas été impliqué dans les discussions qui ont mené à la création du nouveau poste, ni au réaménagement du poste de directeur de l'enseignement en français". Et si le nouveau vice-recteur adjoint "a les mêmes pouvoirs que le directeur du CEF avait, il atteindra les mêmes résultats". Bref, son efficacité dépendra de ses droits d'interventions et de ses pouvoirs pour embaucher de nouveaux professeurs et gérer les budgets. Si cette personne n'a, comme par le passé, "qu'un rôle consultatif où elle dépend des autres", elle aura les mêmes difficultés que l'ancien directeur.

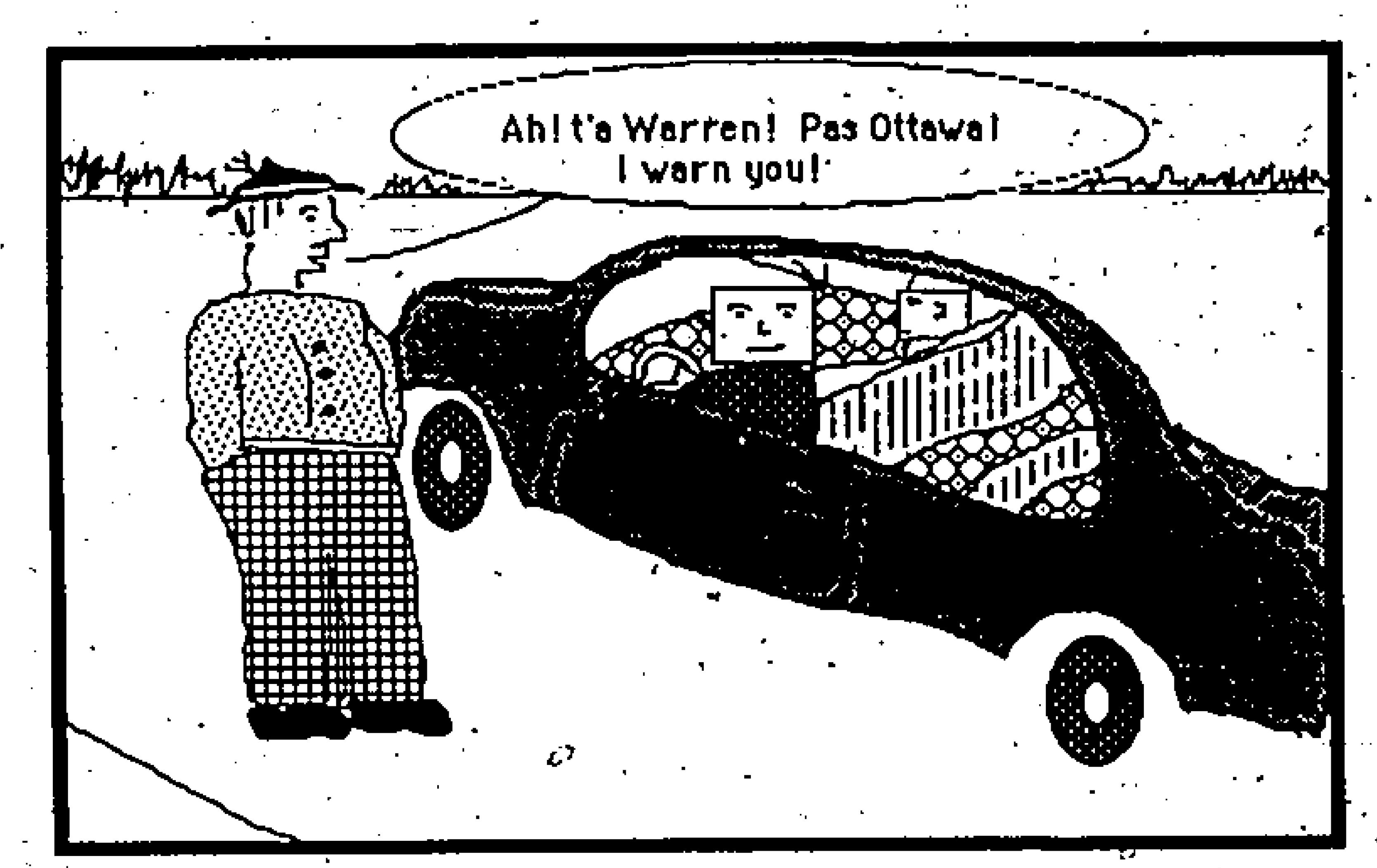
Selon M. Gervais, rien ne laisse prévoir que l'histoire ne se répètera pas encore une fois.

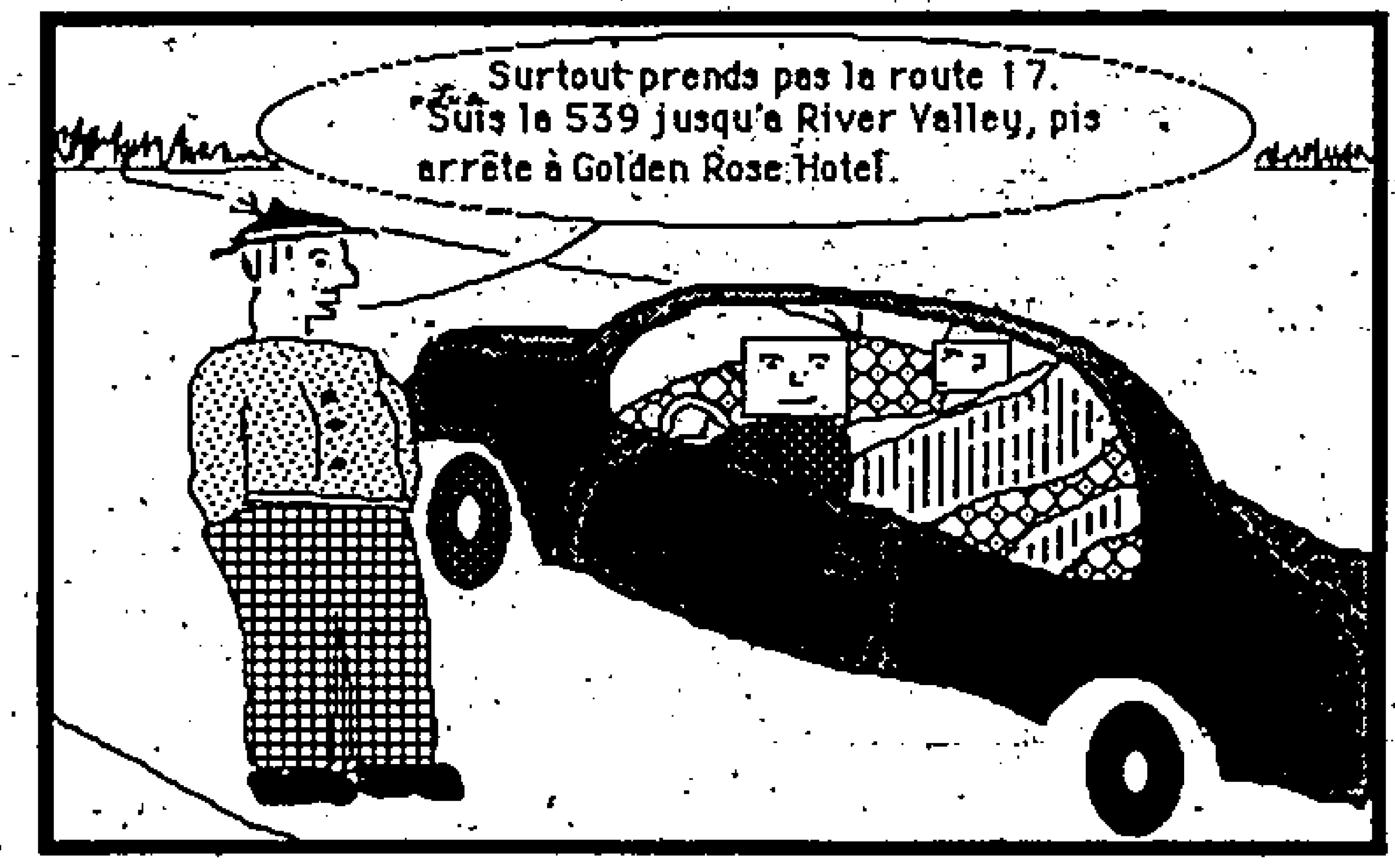
Michel Courchesne

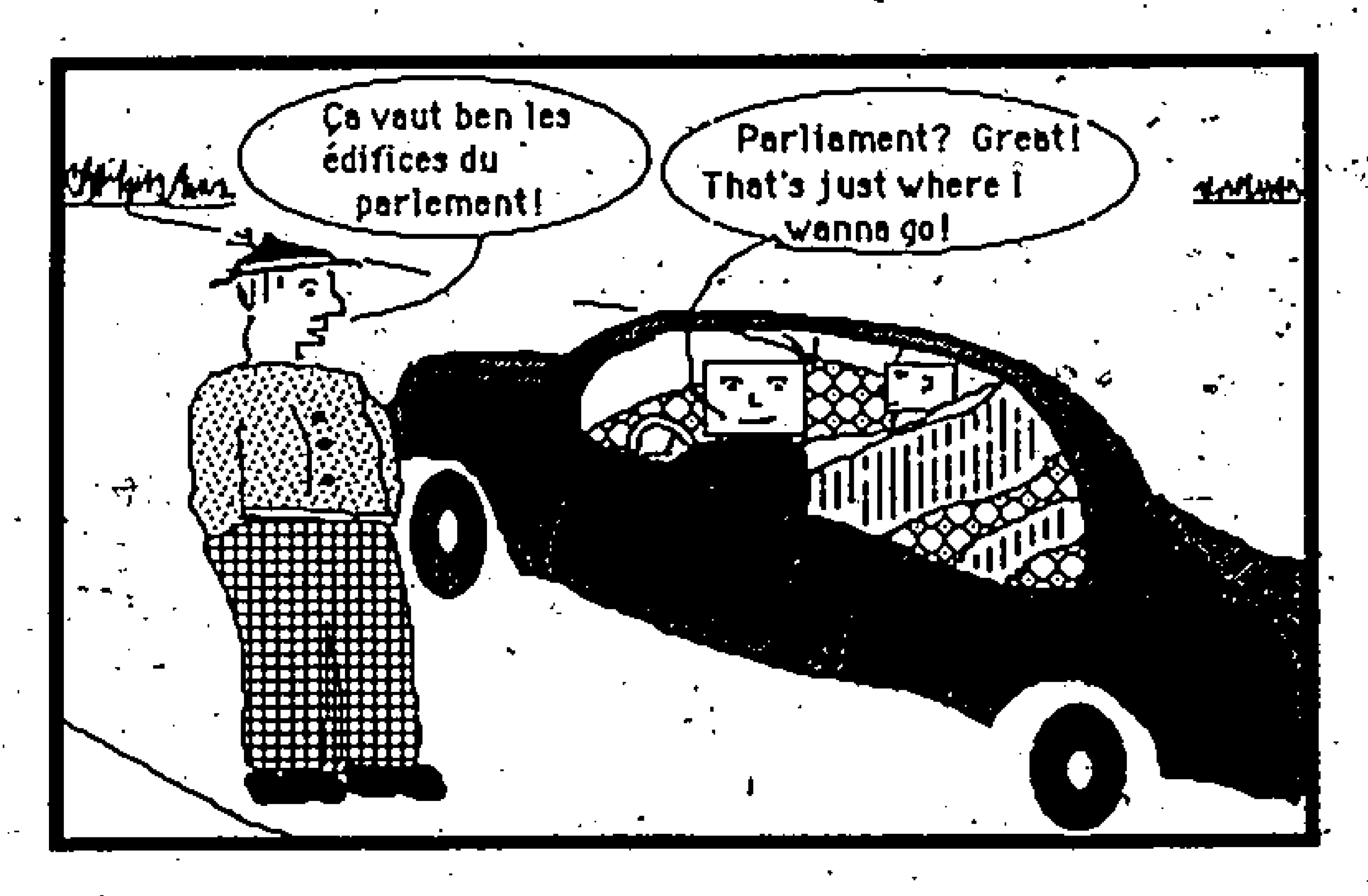
LES VIEUX M'ONT CONTÉ

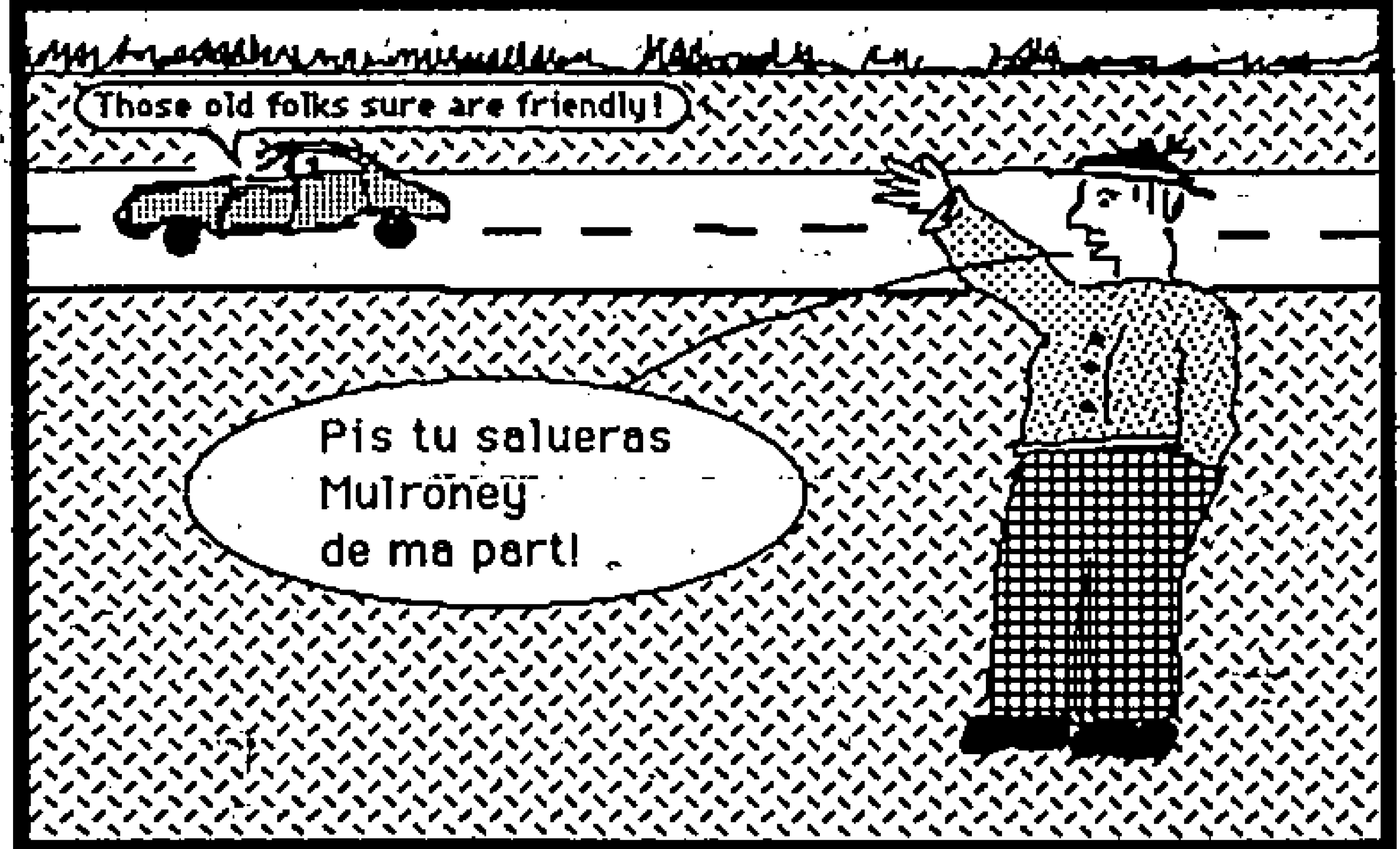












QUIZ SPORTIF

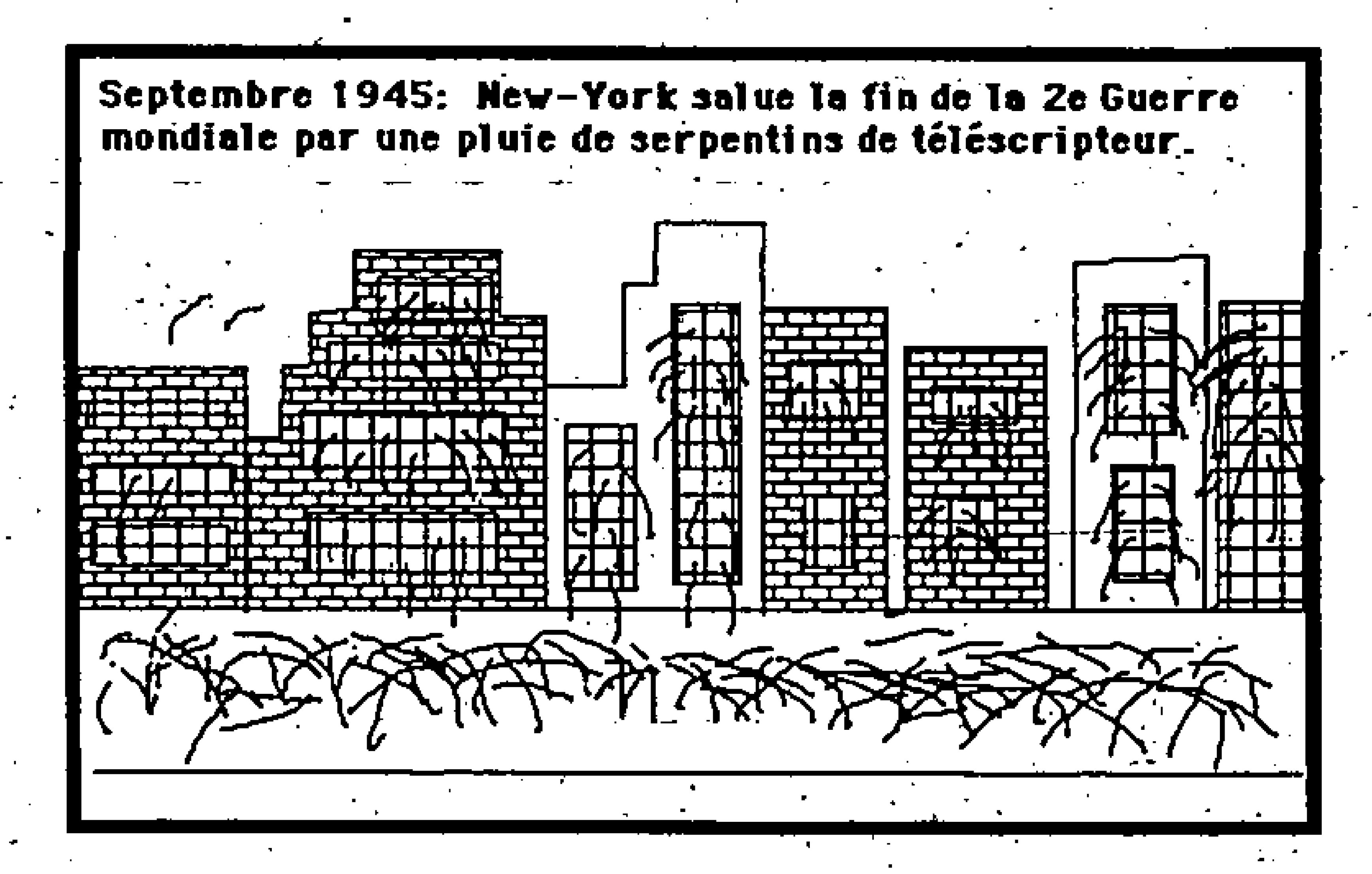
1) Où se joue le Cotton Bowl?
2) Quel est le sport dans lequel on lance des bombes?
3) A combien d'essais un lanceur de relève a-t-il droit pour se réchauffer?
4) Où est le stade Wembley?
5) Qui est le Super-Mexicain du golf?
6) Quel ancien joueur des Alouettes de Montréal est devenu membre de l'Assemblée Nationale?
7) Quel est le sport des rois?
8) Où est le stade de Three Rivers?
9) Quel Tarzan du cinéma a gagné le 400 mètres en nage libre aux jeux Olympiques de 1932?
10) Quelles sont les deux épreuves du ski nordique?

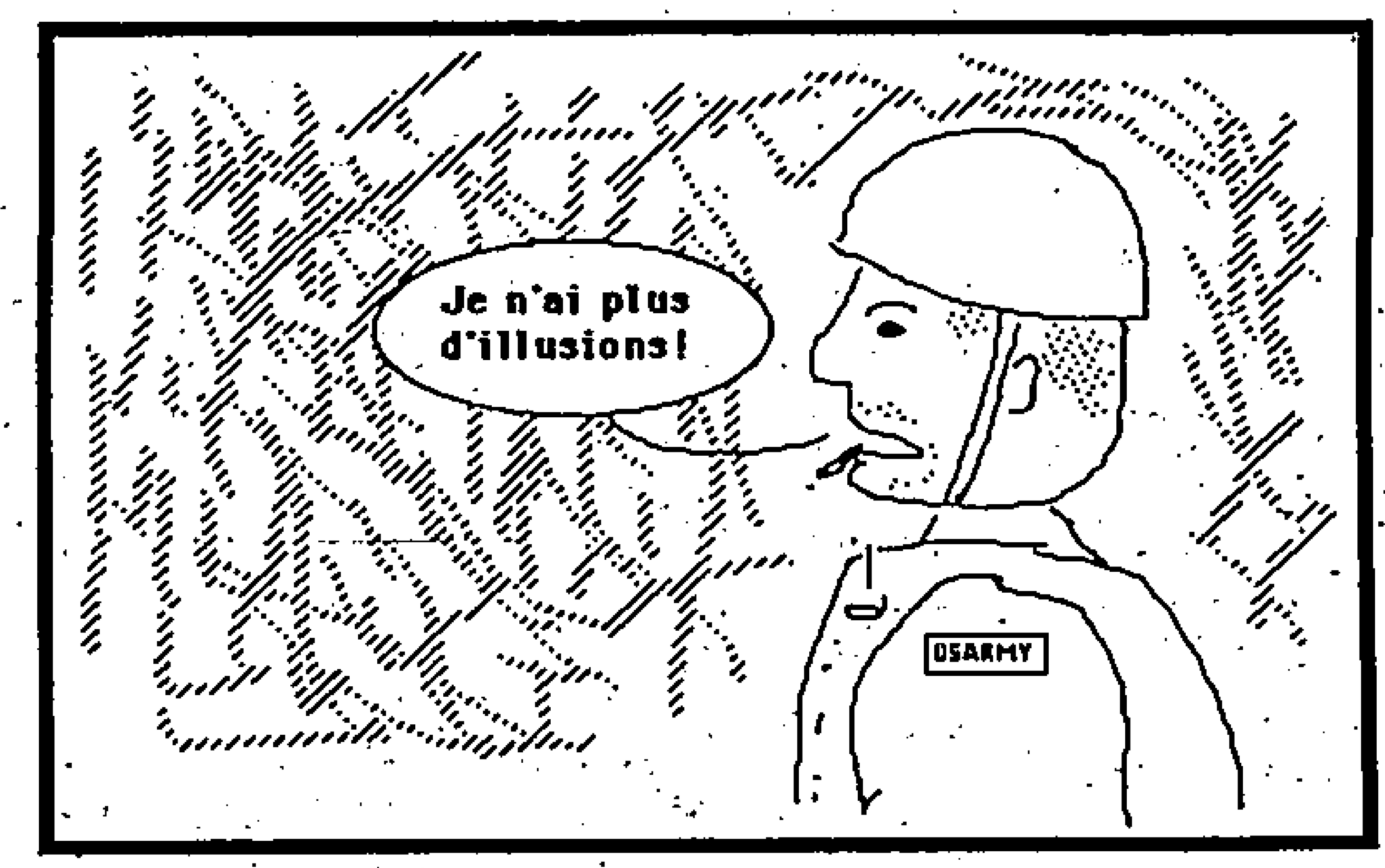
REPONSES:

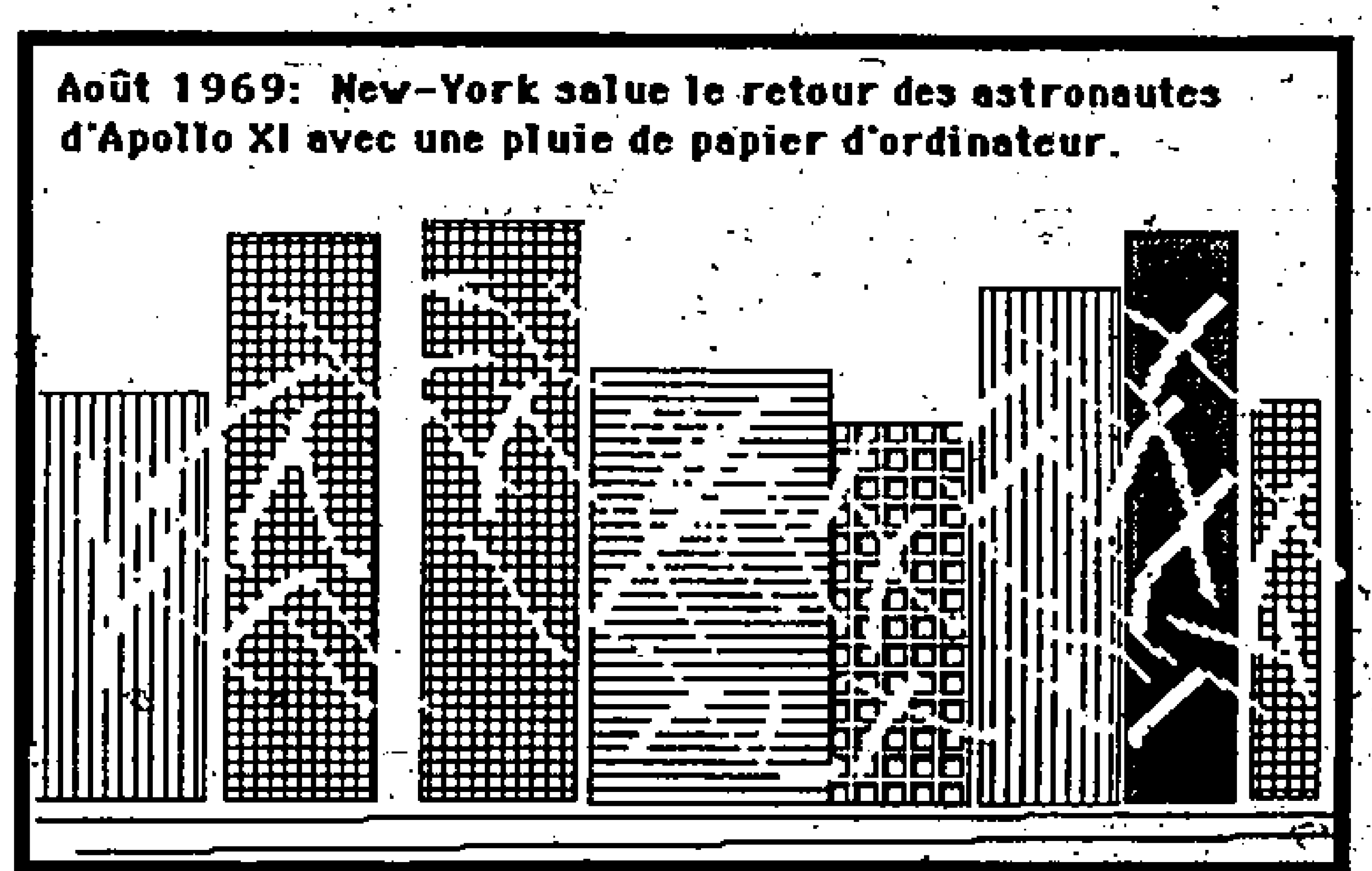
1) Dallas
2) le football
3) 8
4) Londres
5) Lee Trevino
6) George Springate
7) les courses de chevaux
8) Pittsburgh
9) Buster Crabbe
10) le ski de fond et le saut en skis.

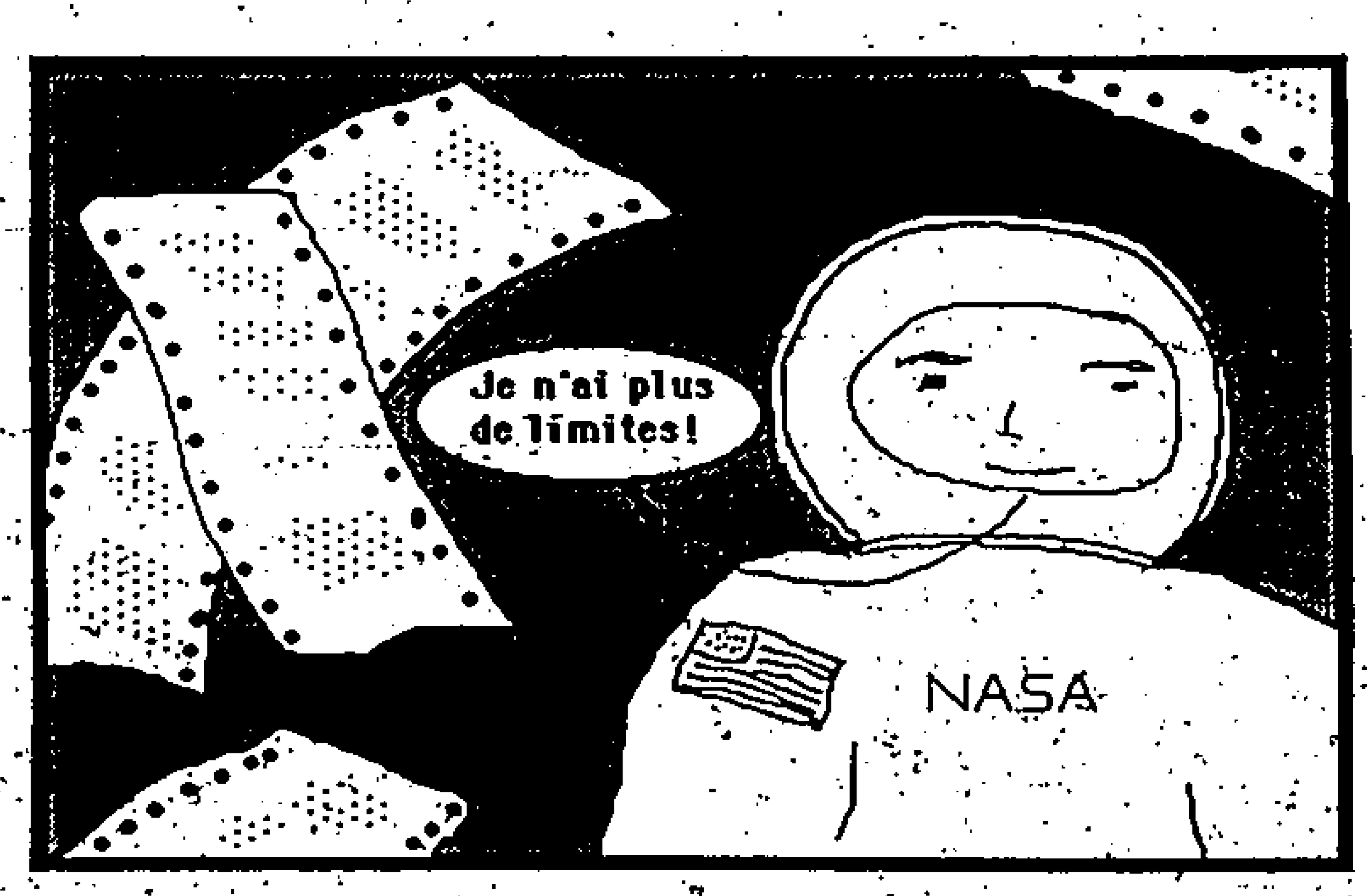
LE DISCOURS DU TRONE

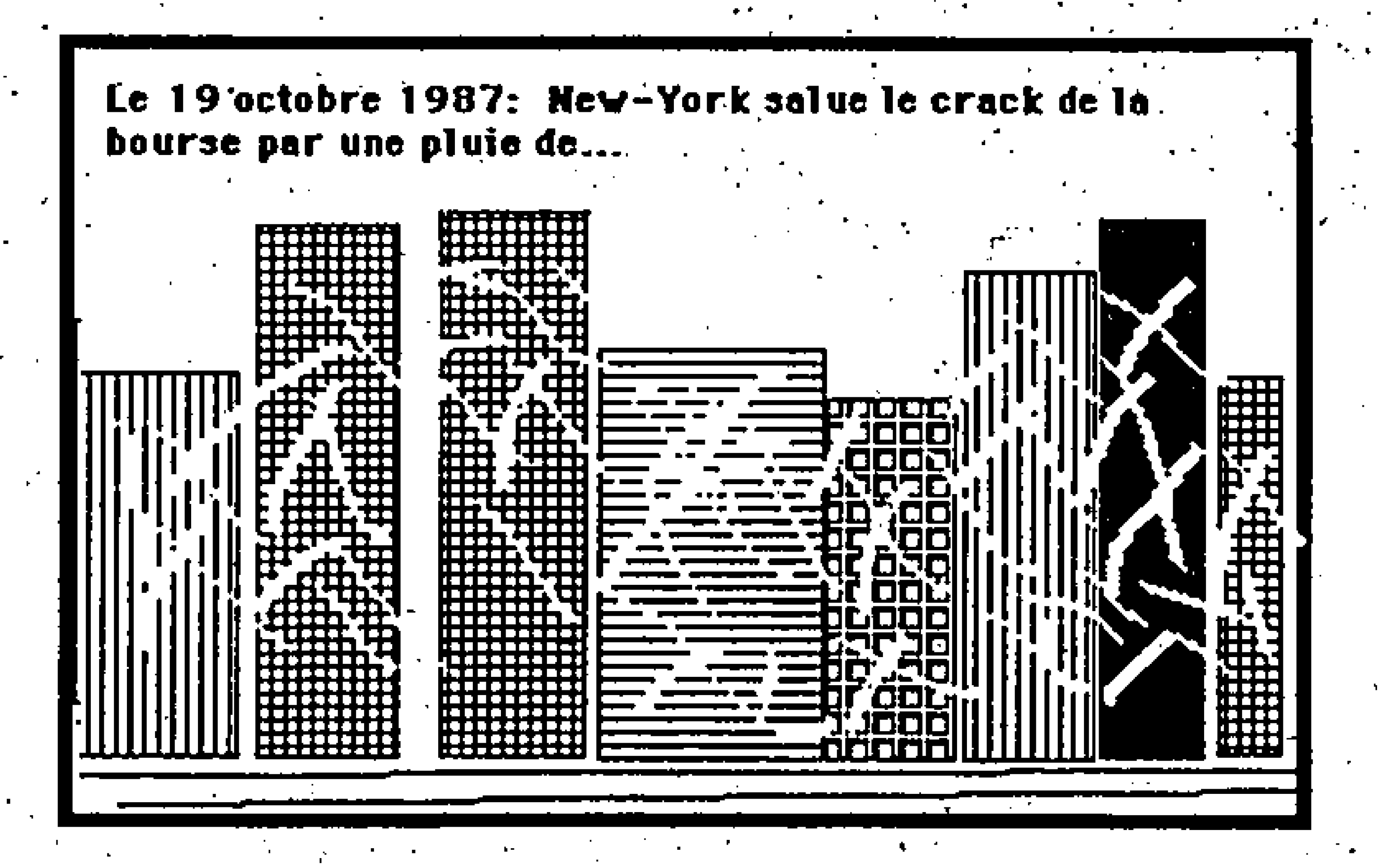
mettant en vedette l'honorable Marcel Lebrun, orateur de la Chambre de Bain

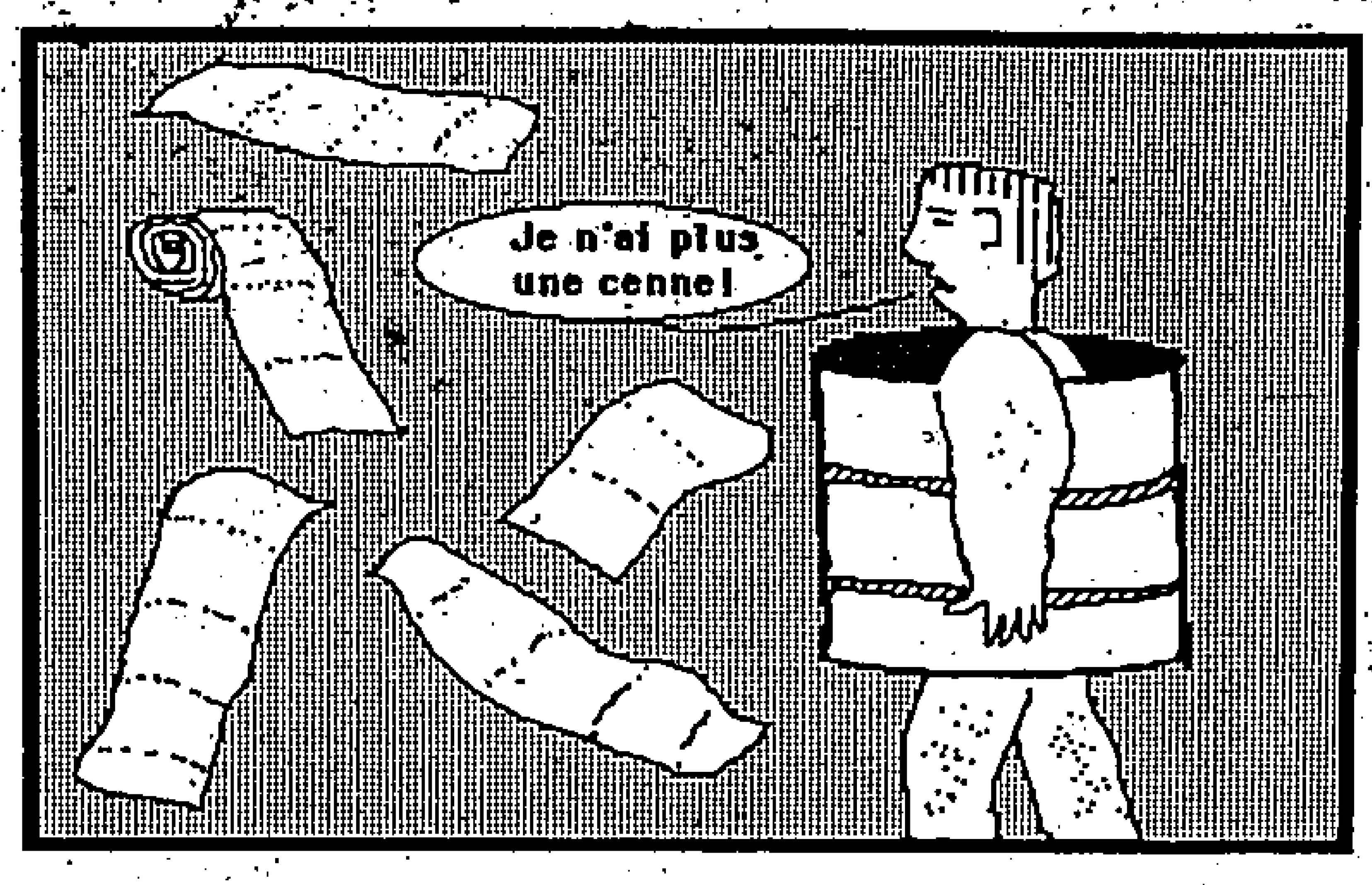


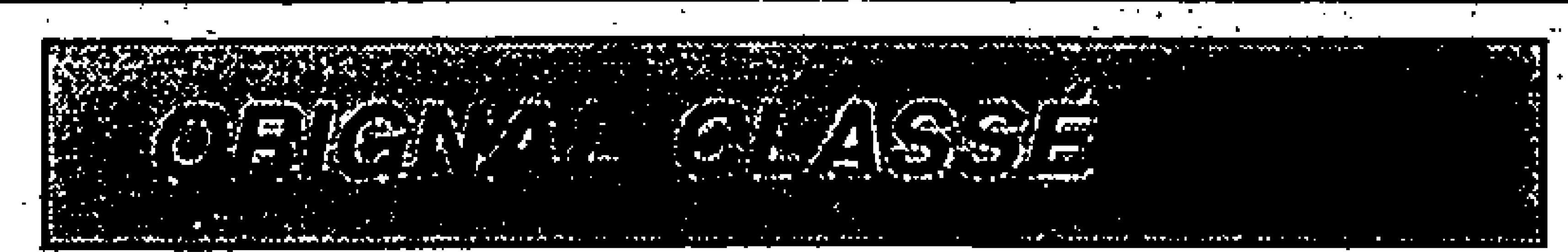












Poche molle,
Je te demande pardon.
X.

Wiz,
Merci.
Broad.

Jacques,
Merci d'avoir monté la garde dans le bureau.
M et N.

Cher Génie et Politicien,
Merci de m'avoir laissée entrer dans ta vie complexe mais fascinante. Je t'aime.
Ta petite francophone

Chers amis,
Je dois quitter l'école, mais je ne quitterai jamais mes amis. Prenez soin de vous! Je vous aime tous. A la prochaine.
Pierre O'Bonsawin

A tout le monde!
Gros party chez nous, de vendredi soir à lundi matin! L'alcool est foumi! L'autobus partira de l'université à 17h00 vendredi et vous ramenera lundi à 8h00, si vous avez encore envie d'aller à vos cours après tout ça.
Signé: Anonyme (Psyche)

Jeanette,
Encore mêlée comme un jeu de cartes?
l'Officier

Paul,
Merci pour tes notes de psycho. Tu es toujours là pour moi (et tout le monde.) Avec amour,
Mitch.

A ma tigresse que j'aime,
Tes caresses et tes ronronnements à l'oreille me manquent.
De ton p'tit minou.

Pauvre Sylvie,
Moi aussi je suis "tanné" de l'école!
Mick et Mitch..

Paf,
Tu m'as manquée hier soir. Il fait frette dans cave.
Mick

Mel,
Nous t'enverrons la facture pour le mur. N'oublie pas le déjeuner. Encore amis?
Les 4 mimes plus R point D point

Bonne fête Mitch! Luv ya.
Roomy

DALPE - DESBIENS ... ET MARJO!

Il y a des noms de ville - - New York, Paris, San Francisco, Berlin - qui disent à eux seuls toute une atmosphère, tout un style, toute une mythologie. Dans leur show du 28 octobre au Grand Théâtre, Jean-Marc Dalpé et Patrice Desbiens ont fait explo-ser ainsi le mot "Sudbury".

Et pour le faire, ils ont donné du muscle à leurs textes en les amenant sur scène. La poésie s'est travestie en chanson sans mélodies, où les rythmes anguleux des synthétiseurs de Sylvain Lavoie et de la batterie électronique amplifiaient les rythmes sinueux des textes des poètes.

Les morceaux épars d'un Sudbury éclaté nous ont heurtés de plein fouet: le désespoir d'habitude de la faune nocturne des environs de la Coulson, la colère du mineur étouffé par son angoisse sourde, l'incommunicabilité piégeant la tendresse *d'un couple usé* par son quotidien.

A entendre la poésie de Dalpé et Desbiens ainsi rendue dans toute sa puissance évocatrice, on s'imagine le film à la fois noir et tendre qu'un bon réalisateur pourrait en tirer. Le film aurait fort à faire cependant pour égaler le jeu douloureux et exaspérant de la parole vive, où les murmures de la tendresse se battent en perdant, mais vaillamment, contre les gros mots de la dé-nonciation qui décrivent notre mal sans broncher.

Mais on verrait bien les deux poètes dans ce film rêvé. On dirait que l'expression "bête de scène" a été inventée pour décrire Dalpé, tandis que Desbiens incarne si bien la déchéance-refuge que l'on sait que ce n'est pas que du jeu.

Voilà, Jean-Marc et Patrice, il y avait bien d'autre choses qu'un gros "buzz" et des gros mots dans votre show. Mais semble-t-il que vous avez choqué du bourgeois. A Sudbury, c'est suicidaire, (et trop facile, il faut le dire). Je suis triste à la pensée qu'à cause de quelques "virgules anglaises" trop voyantes (genre "mammifère marin"), je devrai peut-être me rendre à Montréal si je veux revoir votre show un jour...

Normand Renaud
au nom du fan club
orignal de D+D

Ah, Marjo, Marjo ...

Tu as plus de coeur que nous tous réunis. Mais tu le partages si généreusement avec ton public *qu'en voyant ton show* du 28 octobre, nous en sommes même arrivés à oublier d'être jaloux de ne pas avoir en nous le centième de ton talent, de ta présence à la vie, de ta chaleur humaine. Car tu as su nous faire sentir que tu nous aimais, que tu avais besoin de nous, que tu voulais nous gagner à toi. Quand on se sent aimé si fort, on a l'impression d'être quelqu'un après tout.

Tu aurais pu te montrer un peu déçue quand même, de te présenter à Sudbury dans une salle qui n'était malheureusement pas remplie à craquer (même si on a pu te dire, je l'espère, que les francos d'ici sont du genre empâté au pas possible, et que d'en attirer plus de 500 dans une salle comme tu l'as fait, c'est un miracle).

Surtout que tu as l'habitude des salles combles au Québec, et que tu venais de remporter pas moins de quatre Félix deux soirs plus tôt. Mais tu *as jeté tout ton* coeur dans la foule, comme si un soir à notre Grand Théâtre valait bien un an à l'Olympia. Tu en étais bouleversante.

En tout cas, Marjo, nous nous souviendrons longtemps de t'avoir vue nous chercher du regard et des gestes, un par un, de t'avoir vue dangereusement et insolemment perchée sur la balustrade d'une loge en chantant, la main tendue, qu'il te fallait notre amour pour t'aider à te retrouver, de t'avoir vue nous inviter tous à monter te rejoindre, salle et scène confondues, à la fin du show.

Merci, Marjo. Nous n'en méritions pas tant. Nous aussi, nous t'aimons beaucoup.

Normand Renaud
au nom du fan club
orignal de Marjo

UN ZOO LA NUIT: UN FILM A VOIR!

Si 1986 a été l'année du DECLIN, 1987 sera sûrement celle du ZOO.

Un Zoo la nuit, du jeune cinéaste Jean-Claude Lauzon, a reçu un accueil enthousiaste à Cannes, à Montréal et à Toronto. Il a déjà été vendu aux États-Unis ainsi qu'au Japon, en France, en Belgique, en Argentine..

Nous avons la chance de pouvoir le présenter en PRIMEUR FRANCAISE à Sudbury le 19 no-vembre prochain à **14h30 à l'Auditorium Fraser et à 19h00 à l'Auditorium de la Bibliothèque municipale** (rue MacKenzie).

Quelle est l'histoire?

Film en deux temps, sans demi-mesure. Violent et tendre. Excessif d'un côté comme de l'autre. Intense! Un début brutal. Qui effraie, choque, terrorise presque. Qui donne le goût de fuir. Une fin touchante. Qui émeut et bouleverse.

"Marcel était parti en voyage ... il revient ... je vais le chercher à l'aéroport". C'est la version officielle que le père raconte à ses amis.

La vérité: Marcel sort de prison. Trafic de drogues. Et c'est là que le père va le retrouver. Trop tard! Il est déjà parti.

Traqué par ses anciens complices, Marcel retourne chez son père. Drogues et argent y étaient cachés: ils n'y sont plus. Marcel est plus menacé que jamais.

Père et fils se retrouvent

"Je suis ton père, pis t'es mon gars pis pour moi ça veut dire quelque chose!". Phrase pivot du film qui le fait basculer de la violence à la tendresse. Le "bum" découvre qu'il a un père.

Survient alors la réconciliation du père et du fils, dont on a de merveilleuses images dans la seconde partie du film. Et le fils tente, avant qu'il soit trop tard, de réaliser le plus grand rêve de son père malade et mourant. Suprême élan de tendresse!

Effrayant et touchant... Ne manquez pas ce film intense qui vous fera vivre toute une gamme d'émotions des plus contradictoires.

Micheline Tremblay



Le Théâtre du Nouvel-Ontario Inc.

AUCUN GAGNANT

Le Théâtre du Nouvel-Ontario, en collaboration avec le Sudbury Theatre Centre et le Sudbury Little Theatre Guild, ont proclamé les résultats de leur concours bilingue d'écriture de pièces en un acte.

Ce concours était ouvert à tous les adultes francophones et anglophones du Nouvel-Ontario. A la fermeture du concours le 31 août 1987, 38 pièces anglaises et 5 pièces françaises avaient été soumises.

Le jury francophone comprenait Hélène Dallaire de l'École Secondaire MacDonald-Cartier, Hélène Gravel de la Troupe Les Draveurs, et Jean-Marc Dalpé du Théâtre du Nouvel-Ontario.

Suite à la faible participation francophone et étant donné que l'ensemble des oeuvres présentées étaient du même calibre, le jury francophone a préféré offrir à chacun des participants l'occasion de participer à un atelier de perfectionnement en écriture dramatique.

Trois gagnants ont été proclamés dans la section anglaise. Le premier prix fut remis à M. Anker Reinert de Corbeil pour son oeuvre intitulé "Crisis Centre". En deuxième place, M. Vincent Sharman de North Bay, avec une pièce intitulée "The Holy Box". Le troisième prix fut décerné à M. Joseph K. Hall et Mme Sally K. Hayward de Val Caron. Leur oeuvre s'intitulait "The Reunion".

CARNET DE VOYAGE
DE BRUNO GAUDETTE

Les deux visages de la duchesse

Québec: une duchese avec un visage à deux faces. Une ville où deux mondes cohabitent mais ne se rejoignent pas. Une capitale dont le quartier hautain déni-gre le quartier délabré. Une grande dame hypocrite qui farde son paradis bourgeois pour cacher son purgatoire prolétaire.

La Haute-Ville.

Reconnu pour ses grandes artères telles que la Grande-Allée et le boulevard Saint-Cyrille, ce quartier rempli de boutiques et de cafés terrasses est le grain de beauté de Québec. C'est ici que le Complexe G, l'édifice du gouvernement, le plus haut de la Vieille-Capitale, est érigé. On y trouve aussi de grands hôtels comme Loews-Le Concorde, le Hilton, l'Auberge des Gouverneurs. Le Grand Théâtre de Québec, symbole de fierté et d'esthétisme culturel, se situe aussi dans ce quartier, de même que l'Assemblée nationale, qui, de sa stature austère et intellectuelle, semble vouloir dominer toute la province.

Les parcs parsemés ici et là, les petites boutiques élégantes et chères de la Place Québec, le look maquillé de joie de vivre, de sans souci pour le lendemain donnent à tous l'envie d'habiter dans Vielle-Capitale. La Haute-Ville cache très bien ses rides.

Mais lorsque nous traversons l'horrible boulevard Saint-Cyrille, nous nous apercevons que nous descendons abruptement la pente et la Vieille-Capitale, cette femme aristocrate, dévoile petit à petit chacunes de ses rides.

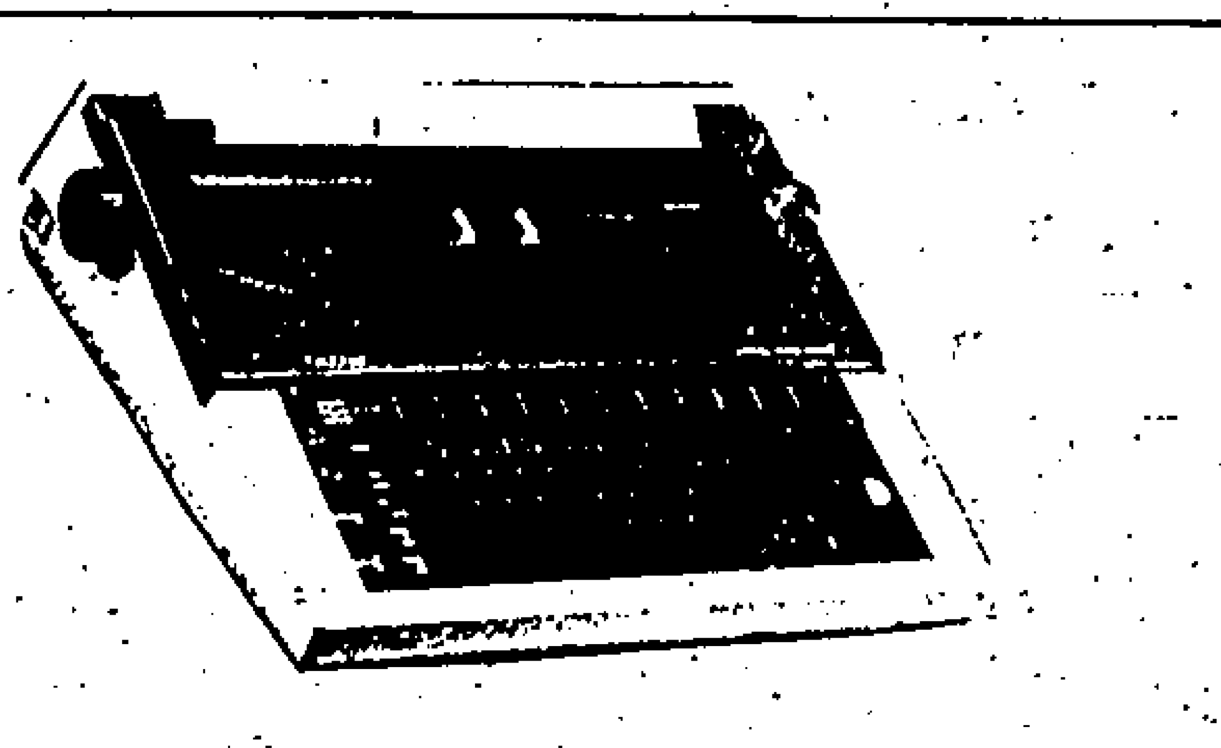
La Basse-Ville

Sillonnée par des varices d'asphalte telles que le boulevard Charest et la rue Saint-Vallier, la Basse-Ville est l'abîme de Québec. C'est ici qu'on retrouve un grand nombre de restaurants sales et chromés, d'auberges sans lumière et sans style, de motels garnis de néons pour essayer difficilement de cacher les vieux mythes. On y trouve aussi un grand nombre de dépanneurs qui vendent de la grosse bière à côté des statuettes de Notre-Dame-des Sept-Douleurs.

Les manufactures, signes de pollution et de pragmatisme économique sont installées dans cette partie de la ville. On remarque surtout la papeterie dont la silhouette dominante et cruelle assombrit la Basse-Ville. Le terminus Voyageur, avec son air de déprime, de stress, d'inquiétude face à demain, donne l'envie de quitter ce quartier pour respirer.

Donc, Québec, cette grande dame aristocratique porte définitivement deux visages. Comme tout bon mannequin, elle met en évidence son grain de beauté et cache ses rides. La Vieille-Capitale joue si bien son rôle de Marilyn Monroe qu'elle est reconnue comme une des villes canadiennes les plus séduisantes.

Bruno Gaudette



la plume libre

(place à la création)

COGNÉ

J'ai cogné sur un clou
J'me sentais bien, fier d'avoir aidé
à bâtir la maison du voisin.
J'ai cogné sur sa porte
'Y avait du monde en grappe,
genre de réunion de famille.
J'me suis cogné un verre de vin, ou deux
Du monde bien habillé, d'la haute société,
des amis de mon futur ami.
J'ai cogné sur mon voisin
'Y a fait des yeux à ma femme, un moment
de colère, 'y m'avait insulté.
J'ai cogné sur ma femme
J'suis pas le seul à l'faire, une petite
tape d'amour, j'savais pas pourquoi.
J'ai cogné sur notre certificat de mariage
'Y avait rien à comprendre à des gestes
comme ça, une société injuste.
J'ai cogné sur la justice
Avertissements, allocations, visites, garde
annulation.
J'ai cogné chez le curé
Peut-être que lui saurait m'aider ou
m'arracher de cette impasse.
J'ai cogné sur mon char
Pris plusieurs chemins, des culs-de-sacs
aussi, vu des visages.
J'ai cogné sur plein de gens
Des petits, des grands, des beaux, des laids,
ils me barraient le chemin.
J'ai cogné sur des murs
Des murs de justice, de prisons, des maisons,
d'hôtels, de bars.
J'ai cogné sur un monde
D'la nourriture, du peu d'espoir, de la
survie, du "on n'y pense pas".
J'ai cogné sur une vie
Qui m'était indifférente, étrangère,
qui me donnait le souffle du voile.
J'me suis cogné la gueule.

J'me suis cogné sur la tête
Fallait le faire, c'est tout ce qui
me restait ... pour cogner dessus

Michel Mayer

Dans les couloirs du département de droit...

La question de la semaine: "dites ce qui vous intéresse".

Tiens, tu l' croiras jamais, mais ce matin j'ai remarqué un passage où Lamer, le juge, tsé, dans R. c. Roberge, dit que le juge de la cour inférieure a cité quelque chose sans même noter qu'il s'agissait d'une citation. Comme si c'était ses propres paroles.

Mais c'est platte, ça!

Anyways, Lamer, il a fait une toute petite note au bas de la page *pour signaler que lui, Lamer, il avait aperçu le* plagiat. Ouin, yé su'a pine, lui!

Fallait dire quelque chose d'intéressant, quand même...

Oh. Tu sais que ce n'est pas vrai qu'il est gai, Lamer? Et moi non plus.

...quelque chose d'intéressant pour le public de l'Orignal.

Ah bon. J' suis prêt. "Il faut établir clairement que..." Mais c'est qui, tu dis? Qui doit intéresser qui?

L'Orignal.

Un orignal? Mais voyons, y a pas d'orignaux à la Cour suprême. Même pas à la Haute Cour de l'Ontario.

Comment ça?

Hey, ils sont blanc, eux, ils votent ni libéral, ni conservateur. Ils viennent des bois du nord. Ils savent même pas parler l'anglais. Cour provinciale, pas plus.

Un orignal à la cour, ça t'intéresse?

Oui, ça m'intéresse: tu vois, j' suis ours moi-même, et ce sera à notre tour ensuite.

Ian Fraser

sporignal

BAUMANN SE RETIRE

Jeno Tihanyi, l'ancien entraîneur d'Alex Baumann dit qu'il n'en veut pas à Baumann de s'être retiré, et que la vie de celui-ci *sera plus relaxante maintenant* qu'il laisse sécher son maillot de bain. Mais il regrette néanmoins cette décision, car il pense que Baumann aurait pu gagner des médailles d'or dans le 200 m et le 400 m aux Jeux olympiques de 1988 en Corée du Sud.

Tihanyi, qui entraînait Baumann depuis son arrivé au club de natation de l'Université Laurentienne en 1973, exprime sa déception car il n'aura pas la chance de réaliser d'autres marques dans l'histoire de la natation. Ce dernier ne persécute pas son protégé, car il réalise qu'il aurait dû subir encore quatre mois d'entraînement afin d'atteindre le sommet de sa forme physique.

Tihanyi a affirmé qu'il avait eu plusieurs rencontres avec Baumann afin de discuter de ses projets futurs. Récemment, Baumann avait subi quelques revers lorsqu'il n'était pas en parfaite forme physique. Il est évident que le public canadien aurait voulu voir Alex Baumann se rendre aux prochains jeux Olympiques, mais celui-ci a pensé longuement à son avenir comme nageur. Ce n'est certainement pas parce qu'il n'est pas patriote, mais Tihanyi et lui sont d'accord pour dire qu'à 23 ans, le *nageur est trop vieux pour* compétitionner au niveau mondial. Les exigences de la natation et le mode de vie en Amérique du Nord ne permettent pas de poursuivre la compétition après l'âge de 21.

D'après Tyhanyi, les nageurs sont trop poussés lors de leur adolescence, menant à un déclin prématuré de leur capacité physique. En Europe, les enfants sont entraînés moins sévèrement, atteignant leur apogée physique au début de la vingtaine. Baumann affirme qu'il est un vieillard dans le monde de la natation, tandis que dans les autres sports, l'athlète serait en pleine forme compétitive.

Tyhanyi respecte le choix de Baumann et exprime un certain contentement personnel, car lui aussi pourra maintenant se retirer. Alex Baumann conserve une grande admiration pour son entraîneur, qui l'a réconforté tout au long de ses moments difficiles. Il remercie sincèrement son vieil ami, car sans lui il n'aurait pas pu accomplir tout ce qu'il a accompli.

Baumann a reçu plusieurs honneurs lors de son illustre carrière. En voici quelques uns:

-membre de l'équipe olympique canadienne de 1980

-sélectionné athlète amateur de l'année en 1981 et 1984

- a porté le drapeau du Canada aux jeux mondiaux universitaires de 1983 et aux jeux *Olympiques d'été de 1984*

-reçu à l'Ordre du Canada en 1985

-sera admis au Temple de la Renommée du Canada le 8 décembre à Calgary

Au cours de sa carrière, Alex Baumann a établi de nombreux records dont 5 en 1980, 6 en 1981, 2 en 1982, 4 en 1983, 3 en 1984, 3 en 1986 et 2 cette année.

Félicitations Alex et merci pour touts les souvenirs!

Léo Bélisle

L'argent vs le patriotisme

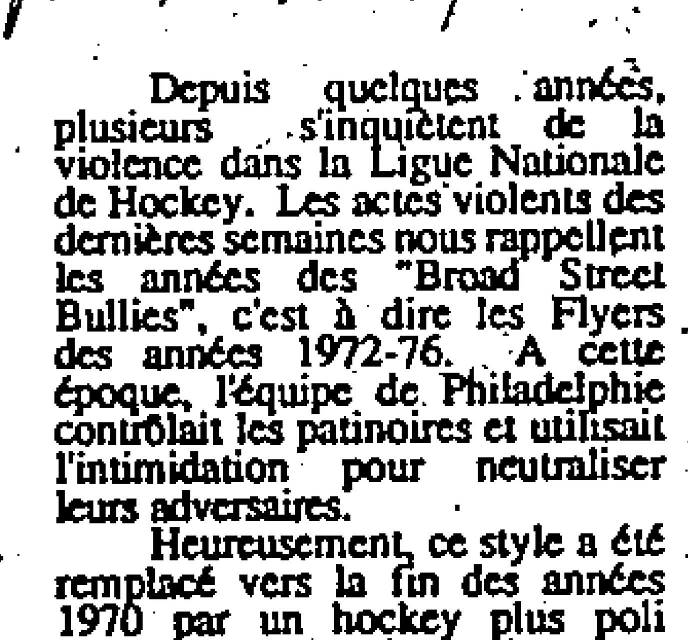
On dit que l'argent peut acheter n'importe quoi. Il semble que quatres joueurs de l'équipe de soccer du Canada ont vendu leur patriotisme lors d'un tournoi a *Singapour l'an dernier. Ceux-ci* sont accusés d'avoir "arrangé" le pointage des joutes auxquelles ils ont participé. Le Canada s'est classé troisième après avoir gagné les quatre premiers matchs du tournoi.

Les quatre joueurs accusés sont Chris Chueden, David Norman, Igor Vrablic et Hector Marinaro. En plus, ces trois derniers sont accusés d'avoir rapporté du matériel illégal au Canada, consistant probablement de l'argent qu'ils ont reçu.

D'après le Toronto Star, les joueurs ont reçu $25 000 chacun, ce qui ne semble pas être beaucoup lorsqu'on considère le risque qu'ils encouraient. Toutefois, s'ils sont trouvés coupables, ils pourraient avoir à *servir 10 ans en prison, et ils* risquent d'être expulsés à jamais de l'Association canadienne de soccer. Ils doivent se présenter en cour le 16 décembre.

Il est triste que de telles accusations soient survenues, puisque le soccer au Canada commençait tout juste à se développer, avec la présence du Canada au Mundial de 1986, et l'intérêt que les jeunes démontrent envers ce sport. Il est à souhaiter que ces circonstances n'empêcheront pas la croissance du soccer au Canada.

LES ABATTOIRS DE LA LNH



Depuis quelques années, plusieurs s'inquiètent de la violence dans la Ligue Nationale de Hockey. Les actes violents des dernières semaines nous rappellent les années des "Broad Street Bullies", c'est à dire les Flyers des années 1972-76. A cette époque, l'équipe de Philadelphie contrôlait les patinoires et utilisait l'intimidation pour neutraliser leurs adversaires.

Heureusement, ce style a été remplacé vers la fin des années 1970 par un hockey plus poli (pardonnez le jeu de mots) lorsque les Canadiens de Montréal dominaient la ligue. Ces derniers, sous la gouverne de Scotty Bowman, ont utilisé un jeu de finesse et de précision pour remporter quatre Coupes Stanley consécutives. Suite à leur succès, les équipes du circuit se sont orientées plutôt vers l'habileté que la force lors du recrutement de joueurs, et la qualité du jeu s'est améliorée.

Malheureusement, le vent semble encore avoir changé et les joueurs robustes deviennent de plus en plus en demande. Les équipes qui manquent de talent offensif ont recours aux costauds afin d'intimider et de neutraliser les équipes plus talentueuses. En revanche, les équipes tel qu'Edmonton, qui possèdent des joueurs habiles mais vulnérables à la violence, doivent se procurer eux aussi des joueurs plus solides afin de protéger leurs vedettes.

Cette nouvelle orientation est reflétée dans les choix au repêchage. Dans le choix de joueurs amateurs, le poids et la taille semblent être plus important que l'habileté, et certains bons petits joueurs sont laissés de côté. Mettons en évidence le cas d'un joueur local: Mario Chitaroni. Malgré une excellente saison avec les Wolves de Sudbury, aucune équipe de la L.N.H. ne l'a repêché. Ce joueur, qui est d'un enthousiasme et d'une habileté supérieurs, mais petit de taille, doit maintenant évoluer pour une équipe des ligues mineures, sans vraie possibilité d'accession à la L.N.H.

Les gardiens maniaques

Il semble que le recours à la violence ne soit pas limité aux joueurs à l'attaque, mais aussi aux gardiens de but. Heureusement la plupart des gardiens sont dociles. Néanmoins, les gardiens tels que Billy Smith et Ron Hextall donnent une mauvaise image à la L.N.H. et risquent de causer de graves blessures aux adversaires qui se placent dans l'enclave. Certains gardiens semblent utiliser leur bâton plus souvent pour atteindre des joueurs adversaires que pour arrêter des lancers. Tout en respectant le rectangle

Les coups de bûcherons fournis par les Hextall sont dangereux pour le joueur autant que pour la popularité du hockey. A maintes reprises l'an passé, M. Hextall a frappé ses adversaires, y compris Kent Nilsson lors des éliminatoires. Durant une pratique de l'équipe de la Coupe Canada en septembre, Sylvain Turgeon s'est fait casser le bras par Hextall après avoir compté contre lui. Hextall soutient que c'était un accident, mais la réaction de Turgeon (promesses de vengeance) nous indique que l'acte était probablement intentionnel.

Si la direction du circuit ne prend pas les mesures nécessaires pour punir les joueurs violents, ces événements isolés risquent de devenir chose courante.

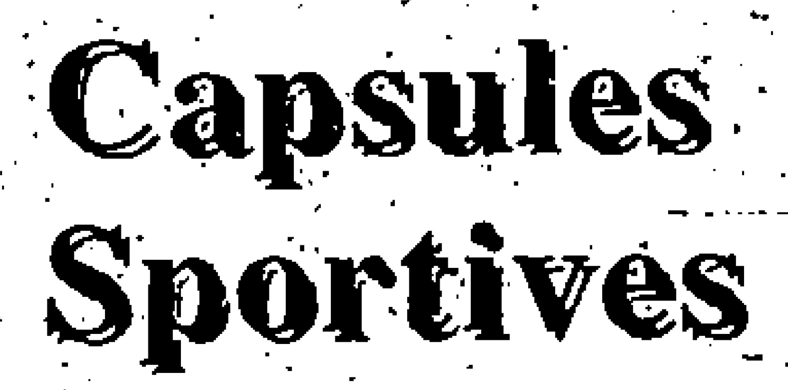
L'impact de la violence sur les jeunes

Les jeunes joueurs aspirant un jour à évoluer dans la Ligue Nationale prennent comme modèles les joueurs d'aujourd'hui afin d'atteindre leur but. Malheureusement, avec l'orientation présente du circuit, il faudra s'attendre à voir plus de joueurs ressemblant à Tiger Williams qu'à Wayne Gretzky. Comme nous le savons, les jeunes imitent leurs vedettes et de plus en plus, des joueurs de la trempe de Tiger Williams, Chris Nilan et Tim Hunter sont les héros des jeunes amateurs de hockey.

Les jeunes joueurs qui s'aperçoivent qu'ils n'ont pas le talent requis par la L.N.H. se tournent vers la violence afin de réaliser leur but. Même, il semble qu'il est plus facile, suite à la demande, d'accéder à la Ligue Nationale lorsqu'on est batailleur plutôt qu'un joueur à talent offensif ou défensif.

Donc, à moins que les dirigeants de la L.N.H. prennent des actions positives pour éliminer la rudesse et les batailles, le vrai joueur de hockey, habile et rempli de coeur, sera bientôt en voie de disparition.

Marc Mallet



Capsules Sportives

Hockey:

-Dave "Le minou" Brown, qui a donné un coup de bâton à la figure de Thomas Sandstrom des Rangers, a reçu une suspension de 15 joutes sans salaire. Il est estimé que son geste violent lui coûtera plus de $20 000.

-Alain Chevrier, gardien de but des Devils du New Jersey, a été choisi le joueur du mois d'octobre dans la Ligue Nationale. Chevrier, âgé de 26 ans, a presenté une fiche de 7 victoires, 3 défaites et aucun match nul, et une moyenne de buts alloués de 2,98.

-Peter Pocklington, propriétaire des Oilers d'Edmonton, est parti en Australie pour 2 semaines. Donc, il semble que les problèmes contractuels de Paul Coffey ne seront pas résolus bientôt. Coffey veut une augmentation de salaire jusqu'à $600 000 par année. Pour qui se prend-il, Chris Chelios?

-Marcel Dionne des Rangers de New York devint le troisième joueur dans l'histoire de la L.N.H. à compter 700 buts lorsqu'il compta contre Kelly Hrudey des Islanders de New York. Les deux seuls joueurs avec plus de buts que lui sont Phil Esposito avec 717 et Gordie Howe avec 801 buts.

-Wayne Gretzky des Oilers d'Edmonton récolta sa 1000ième passe en jouant contre les Rangers de New York. L'ironie est que Marcel Dionne, dans le même match, a dû se contenter de sa 999ième passe en carrière.

Baseball:

-Les Twins du Minnesota, en tant que champions du monde, recevront $85 580 chacun, tandis que les Cards de St-Louis devront se satisfaire de $56 052. C'est pas si mal pour une série de 7 matchs.

Football:

-Les Rams de Los Angeles ont échangé un des meilleurs demis de la Ligue Nationale de Football, Eric Dickerson, au Colts d'Indianapolis. Ce dernier avait des problèmes contractuels concernant son salaire.

-En dépit d'une excellente saison sur le terrain de football cette année, les Blue Bombers de Winnipeg perdront au delà de $200 000. Même s'ils ont remporté le championnat de la division Est, ils sont en difficultés financères pour la troisième année consécutive. Il est évident que la Ligue Canadienne de Football éprouve de graves difficultés financières.

Marc Mallet

Conférence de François Larson

"La loi 8 est juste pour tout le monde"

Le 3 novembre avait lieu au Grand Salon une rencontre avec François Larson de l'Office des Affaires francophones. Cette rencontre était organisée par l'A.G.E. dans le cadre de la semaine d'action bilingue.

Qu'est-ce que la loi 8?

M. Larson remplaçait à pied levé le ministre délégué aux Affaires francophones, Bernard Grandmaître. Dans un discours lu par M. Larson, le ministre se disait déçu de ne pouvoir assister à cette soirée. Par ailleurs, il y allait de remarques au sujet de la francophonie ontarienne et de la loi 8.

Dans ce communiqué, le ministre déclarait que la loi 8, votée le 18 novembre 1986 par l'Assemblée législative ontarienne, garantit que des services gouvernementaux seront disponibles en français dans certaines régions désignées, d'ici le 19 novembre 1989. Cette loi constitue une étape historique puisque maintenant, les Franco-Ontariens et leur gouvernement". De plus, à partir du 19 novembre 1989, un ministère qui refuse d'offrir des services en français dans les régions désignées peut être poursuivi en cour.

Le gouvernement prévoit trois ans pour la mise en oeuvre de la loi. Pendant ce temps, chacun des ministères devra présenter un "plan de mise en oeuvre " à l'Office des Affaires francophones. Ces plans seront analysés par cet office et par la Commission des services en français, pour fins de recommandation au ministère. Mais au bout du compte, "la responsabilité d'offrir des services revient toujours aux ministères".

Des limites

Lors de la période de question qui a suivi la présentation, M. Larson a affirmé que la loi fixe le nombre de francophones dans une région désignée à 5000 ou 10% de la population.

M. Larson a reconnu qu'en

> **"Pour ceux qui sont incapables de parler français ou qui ne veulent pas le parler, les possibilités d'emplois demeurent les mêmes".**

Ontariens qui habitent dans les régions désignées auront droit comme depuis un certain temps à des services dans leur langue maternelle. Mais avec la loi 8, ce qui est différent, c'est que ces services seront garantis au plan juridique.

Un grand respect

Selon le ministre, cette loi est empreinte d'un grand respect envers les citoyens, envers leur héritage culturel et linguistique et envers les Franco-Ontariens, qui ont aussi le droit de participer pleinement à la prospérité de la province. Toujours selon le ministre Grandmaître, "le gouvernement de l'Ontario a la ferme intention de faire en sorte que les francophones de l'Ontario aient accès à une éducation de qualité en français dans les années à venir".

Le 31 mars 1987, le ministre des collèges et universités, Gregory Sorbara, annonçait que le financement au niveau post-secondaire passait de 24 millions à 42 millions de dollars. Voilà, selon le communiqué ministériel, des actions concrètes qui prouvent le sérieux du gouvernement ontarien dans ce domaine.

Vous tenez la clef

Enfin, aux francophones, on déclarait: "vous tenez la clef de l'avenir de la langue française en Ontario, surtout si, à titre de francophones, vous accordez au français une place privilégiée dans votre vie. Si dans vos échanges à l'université, au foyer, entre amis, au magasin ou lorsque vous demandez des services du bureau du gouvernement, vous vous exprimez en français, le reste suivra tout naturellement".

Pas d'emplois perdus

Après avoir terminé la lecture du message du ministre, M. Larson rassura ceux qui croient que par la loi 8, des emplois seront perdus: "pour ceux qui sont incapables de parler français ou qui ne veulent pas le parler, les possibilités d'emplois demeurent les mêmes". La loi vise à donner aux francophones un accès plus grand et raisonnable aux services en français. Ainsi, "les ministères doivent faire tous les efforts raisonnables et nécessaires pour offrir des services en français, ce qui crée un équilibre entre les Franco- certaines circonstances, la loi est limitée. Ainsi, dans un endroit où l'on demande une personne bilingue pour remplir un poste, qu'arrive-t-il si aucun francophone ne soumet sa candidature? Un tel cas serait sujet à une procédure spéciale du niveau de cabinet provincial.

Quant aux emplois des anglophones, ils ne seront pas perdus, car dans les ministères ou agences gouvernementales, plutôt que d'embaucher, par exemple, des téléphonistes bilingues, on ne fera que relayer les appels ou messages français aux personnes bilingues déjà en place.

Au sujet de l'Université Laurentienne, on s'est demandé comment le ministère pourrait s'assurer que les octrois au titre du bilinguisme ne seront pas utilisés pour développer des programmes en anglais. A cela, M. Larson a répondu que "dans leurs prévisions budgétaires, les ministères doivent mettre à part les montants qu'ils accordent aux services en français". Des analystes étudient ces prévisions et font rapport au ministère. Malgré tout, si des gens croient que certains services ne sont pas offerts en français, on peut le signaler à l'Office des Affaires francophones. Quant à savoir s'il existe des mécanismes qui permettent de vérifier où vont les argents à l'Université Laurentienne, M. Larson avouait ne pas pouvoir apporter de précisions

La Laurentienne rencontre-t-elle les exigences?

Afin que la Laurentienne sois reconnue bilingue d'apres la loi 8, est-ce que le ministère prévoit demander une modifi-cation de la structure adminis-trative de l'institution? Par exemple, est-ce que le ministère exigera que le Sénat de l'Uni-versité devienne bilingue, c'est-à-dire francophone à 50%? Et sinon, pourquoi?

A cette question, M. Larson a répondu que "la loi touche les services offerts en français. Toute l'administration du gouvernement reste en anglais". Il affirmait également qu'on hésite entre l'implantation de services parallèles ou intégrés. Mais qu'on rende ou non le Sénat bilingue, "c'est une décision qui va revenir à la Laurentienne dans son plan de mise en oeuvre qu'elle présente. Il n'y a rien qui force les structures indépendantes de la Laurentienne à être complètement bilingues. On compte beaucoup sur la bonne volonté des gens".

Pour conclure, M. Larson a mis l'accent sur le fait que l'impact de la loi 8 est national; même les Québécois anglophones appuient cette loi. Et "parce que la loi prévoit un équilibre dans son application et que ce n'est pas un bilinguisme forcé, imposé, il y a des limites intrinsèques qui font en sorte que cette loi est juste pour tout le monde".

Michel Courchesne

LA SEMAINE D'ACTION BILINGUE A LA LAURENTIENNE: OU ETIEZ-VOUS?

La semaine passée, du 2 au 7 novembre, nous avons pu assister à la semaine d'action bilingue organisée par Dominique Poulin, commissaire aux affaires bilingues à l'AGE-SGA, commanditée par son association.

Parmi les activités offertes, il y avait une conférence concernant la loi 8 sur le bilinguisme, un débat dans le "saoûl-sol", ateliers de discussion portant sur les tests controversés de compétence linguistique, un forum sur le bilinguisme, et un "super-pub" mettant en vedette nul autre que Paul Demers.

Lundi le campus a été inondé de multitudes de macarons sur lesquels étaient inscrits "cette semaine je parle français" et "this week I'm speaking english".

Mlle Poulin, visiblement déçue du manque d'enthousiasme et de présence aux événements, a néanmoins réaffirmé, lors du Forum sur le Bilinguisme, mercredi soir, que l'AEF est bien engagée sur la route du bilinguisme. Le panel de ce forum était composé de Sheena Weir, présidente de la Fédération des Etudiants de l'Ontario, qui a expliqué l'évolution qu'elle qualifie "d'étonnamment rapide et efficace" *du bilinguisme à la Fédération*, de Greg Huneault, rédacteur en chef du journal Lambda, Dominique Poulin et du recteur M. Daniel.

La discussion qui a suivi les remarques des invités ne fut guère élogieuse à l'égard du bilinguisme, et certains intervenants ont même qualifié cette démarche de néfaste.

Au débat

Richard Carrière, professeur de Service social et ancien rédacteur de **Réaction**, le journal francophone d'hier, a fait remarquer au Dr. Daniel que l'université vit un mythe lorsqu'elle se dit bilingue. Il a qualifié son commentaire en précisant que pour les ordinateurs de la bibliothèque, le français est une "invalid language".

Cette occasion a été marquée également par une forte présence des médias francophones.

Paul Demers

La semaine n'avait non seulement une vocation politique, mais également culturelle. Jeudi soir au Grand Salon, Paul Demers a présenté un excellent spectacle, malgré la présence d'une quarantaine de personnes seulement. Sa générosité et son énergie habituelle ont charmé les spectateurs, ravis d'une soirée intime avec cet artiste dévoué. Demers a confié à l'Orignal qu'il n'était pas déçu de voir toutes ces chaises vides et que "le Show devenait différent, plus intime. Ceux qui sont ici ont de l'énergie à revendre, et de toute façon, je jouerais pour seulement trois personnes si on me le demandait!".

Quoi qu'il en soit des résultats de cette semaine, l'Université s'oriente de toute évidence vers une vocation bilingue.

Tiphaine Dickson

DU BON TRAVAIL DANS LES COULISSES de l'AEF

Wow! Déjà deux mois de terminés... La moitié d'une session de passée. Et, encore, beaucoup de travail à faire.

Au sein du Conseil de l'AEF, il est très facile de voir le travail que font certains des membres, tel que le vice-président, Bruno Gaudette, avec son travail ardu à l'Orignal déchaîné, et le Coordonnateur aux Affaires socio-culturelles (qui malheureusement a quitté l'université cette semaine), Pierre O'Bonsawin, qui a organisé quelques activités depuis la rentrée.

DES EFFORTS INAPERÇUS

Cependant, il y a beaucoup, pardon, énormément, de travail à l'arrière-plan qui passe inaperçu aux yeux des membres.

Une personne qui fait un tel travail est bel et bien le président lui-même, Guy-André Michaud. Il peut sembler qu'il ne passe qu'un peu de temps au bureau, en réunion ou à des activités sociales. Par contre, voici un petit bilan de ce que ce dernier a fait jusqu'ici.

D'abord, il est à organiser, puisque l'AEF en est l'hôte, la Conférence des étudiant(e)s du Nord (de l'Ontario), avec Direction-Jeunesse et la Fédération des Etudiant(e)s de l'Ontario. (En passant, La CENO est ouverte à tout francophone de la Laurentienne qui voudrait assister à ce stage de formation en leadership. Profitez-en!! Ça se passe la fin de semaine du 20 au 22 novembre. Passer par l'AEF pour vous renseigner davantage.)

En plus, la position du président requiert qu'il siège au Conseil des gouverneurs (où il est le seul étudiant ayant le droit de vote, et ainsi, le représentant de TOUS les étudiants de la Laurentienne) et au Sénat. Il siège également aux deux comités suivants du Sénat: le comité des Appels (dernière autorité en ce qui concerne les différends dans le domaine de l'enseignement) et le Conseil de l'enseignement en français (qui dans le passé a été le point de ralliement et l'allié le plus fort de l'AEF en ce qui concerne la lutte des droits pour francophones).

CHEZ LES MEDIAS

Aussi, il y a toujours les médias, chez lesquels le président doit passer afin de faire savoir ce que fait l'AEF ou quelles sont ses opinions à tel ou tel sujet. Ce n'est pas une tâche légère, car, parfois, il doit enregistrer une conversation téléphonique qui passera en onde dans peu de temps. Parfois, il peut être "chanceux" et avoir été averti du sujet de l'entrevue, et dans ces cas, il peut discuter avec des membres du Conseil pour connaître l'avis général sur une situation.

AU LOBBYING

Et, qui de l'AEF se charge de faire du lobbying auprès de John S. Daniel, Ron Chrysler, Charles H. Bélanger, Jack Porter ou Romeo Bertoli? - En fait, ces hommes sont les administrateurs, les "head honchos", de la Laurentienne. - Le Président, bien sûr, discute avec un d'entre eux, en moyenne, une fois par semaine, afin d'obtenir la permission spéciale d'utiliser une salle; de faire payer un vin-fromage; d'obtenir de l'information sur Villefranche pour un projet spécial qu'entreprend le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario sur l'éducation à distance en français; d'exercer des pressions pour obtenir un siège au Comité du développement du Conseil des Gouverneurs; de s'informer de la réalité légale du bilinguisme à la Laurentienne et du Conseil de l'Enseignement en Français; de plaider la cause d'une étudiante qui faisait un appel; de se renseigner sur les politiques relatives à l'alcool sur campus; de discuter de la possibilité de louer des chambres en résidence pour une conférence provinciale que l'on espère organiser, conjointement avec la SGA, pendant l'été.

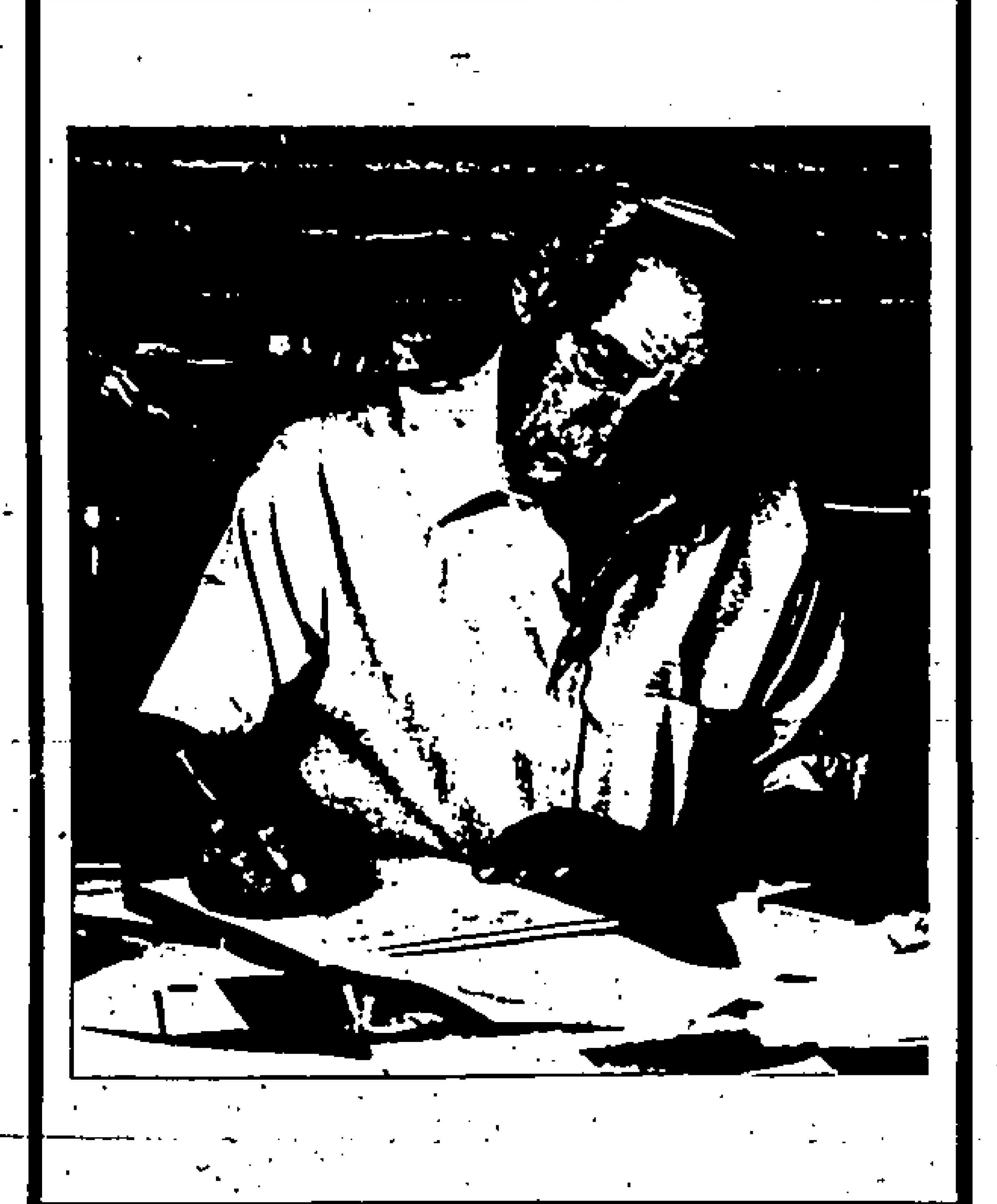
La liste pourrait s'allonger, mais, elle en dit assez. Le président, trop souvent invisible, s'efforce à faire de son mieux du côté caché, c'est-à-dire politique, l'AEF, car sans ce palier, le palier social n'existerait pas.

L'héritage de René Lévesque

C'est avec tristesse que nous perdons l'un des plus illustres personnages politiques du Canada français Cette perte inestimable laisse un vide important sur la scène politique québécoise.

René Lévesque, qui deviendra sûrement un héros légendaire, a ponctué l'histoire de sa patrie à sa façon.

Grâce à son magnétisme humain et à un esprit combatif, il a suscité l'enthousiasme des foules lors de l'ascension au pouvoir du parti qu'il a fondé luimême, le P.Q. Ses discours du tonnerre ont fait germer chez les québécois un profond sentiment de patriotisme. C'est ainsi que René Lévesque a contribué à sortir un peuple de sa léthargie collective en oeuvrant activement pendant près d'un quart de siècle dans l'arène politique.



Que l'on soit pour ou contre l'initiative souverainiste et l'orientation socio-culturelle de l'homme, cela n'a pas d'importance. M. Lévesque est digne des hommages qui lui sont rendus par non seulement les québé-cois, mais aussi de la part d'hommes poli-tiques anglo-canadiens.

Un chef humble

Humble de nature, monsieur Lévesque a su conserver sa grande simplicité même quand il occupait les plus hautes fonctions publiques. De cette façon, il a puisé dans ses ressources personelles et a travaillé inlassablement pour les intérêts du Québec, représentant l'âme de toute la francophonie canadienne.

Malgré mon désaccord avec l'idée de la souveraineté du Québec, je dois admettre que le mouvement souverainiste et le Parti Québécois fondé en 1968 ont eu des répercussions positives et inattendues sur les minorités francophones hors-Québec.

Surtout en Ontario, l'émergence du séparatisme québécois a sensibilisé les anglophones à la réalité politique et culturelle du Canada français. Grâce à l'indépendantisme mené par René Lévesque, les dirigeants politiques des provinces anglophones se sont rendu compte de la présence francophone dans leur province. Peu à peu, la mentalité anglo-saxonne reconnaît les droits des francophones hors-Québec. Ainsi, la volonté de conserver le Québec dans la confédération s'est traduit un certain compromis national afin de ne pas accentuer davantage le déséquilibre linguistique du pays. Les francophones hors-Québec doivent donc beaucoup à l'ancien premier ministre québécois.

Une longue carrière

Tout au long de ses années d'activité politique, René Lévesque a cherché à assurer le dynamisme québécois par le biais du nationalisme. Déterminé à s'engager dans la nouvelle direction du Québec des années soixante, il a rejoint les Libéraux de Jean Lesage au sein du Cabinet. On lui attribue la prise de contrôle et la nationalisation de Hydro-Québec. Suite à son triomphe de 1976, le Premier Ministre Lévesque n'a pas tardé à garantir le privilège de la langue française au Québec avec la loi 101. Toutefois, il semble qu'après le "non" du référendum de 1980, René Lévesque a été tellement blessé qu'il n'a pas pu retrouver le zèle qui le caractérisait si bien auparavant.

Une place dans l'histoire

Même si ses rêves ne se sont pas réalisés pleinement, René Lévesque occupera une place prépondérante dans l'histoire québécoise. Ses débats sur le nationalisme ont transformé le Québec. De toute façon, il était un adversaire de taille pour ses vis-à-vis fédéralistes à Ottawa.

René Lévesque, par son dévouement exceptionnel, a été en grande partie le catalyseur de l'esprit patriotique québécois. Il a su donner une identité et une raison d'être à un peuple qui se cherchait.

Même après sa mort, le rêve de René Lévesque demeure bien vivant et continue d'assurer la présence francophone au Canada.

Yvon Gamache

...je m'en souviens

J'ai eu la chance, à plusieurs reprises, de rencontrer René Lévesque. Au Mouvement de *Souveraineté-association* d'abord, au P.Q. ensuite, dans la défaite et la victoire. C'est dans mon comté de Maisonneuve, dans l'est de Montréal que nous avons réussi à élire l'un des premiers députés du Parti Québécois. C'est aussi dans l'est de Montréal que nous avons réussi à arracher une victoire du oui au référendum.

Quand j'étais petit, dans l'est de Montréal, on acceptait que les marchands nous parlent anglais. On se sentait mal à l'aise de ne parler que le français, d'autant plus qu'on pensait qu'on le parlait mal. Petit à petit, on a appris à faire valoir nos droits ... mais cela restait bien timide.

Et puis est venu René Lévesque et avec lui tout a basculé. Les gens l'écoutaient, les gens le comprenaient. Les Canadiens-français sont devenus Québécois. René Lévesque a su, plus que tout autre, donner une raison d'être, un sens et une fierté au peuple québécois. Désormais, dans l'est de Montréal on n'avait plus à faire valoir nos droits: parler français était devenu naturel, normal.

Et ça continue. Cette fierté, on la retrouve toujours dans l'est de Montréal. Mais cette fierté est aujourd'hui remplie de tristesse.

La mort soudaine de René Lévesque représente la fin d'un rêve, d'une grande illusion, des désirs les plus fous d'une jeunesse dont j'ai goûté, à pleine bouche, les fruits les plus juteux.

Mais tout n'est pas fini. Bien au contraire. René Lévesque respirait l'action, et il a su transformer nos rêves écervelés en actes concrets. Et ces actes, ces gestes ont donné des résultats qui ne s'effaceront plus. En ce sens, René Lévesque continue de vivre et tous les Québécois et le Québécoises s'en souviennent.

Pierre Demers
Département de français

CONFERENCE SUR LE MANITOBA FRANCAIS

Le programme en Droit et justice présente une conférence de Me Roger Bilodeau, entitulée **"Les Francophones hors Québec: victimes de stratégies politiques et juridiques".**

Me Bilodeau est professeur à l'Ecole de droit de Moncton et avocat au Barreau du Manitoba. C'était sa contestation de la constitutionnalité des lois unilingues anglaises du Manitoba qui, en 1986, a abouti au jugement de la Cour suprême que toutes les lois manitobaines devaient être traduites en français.

La conférence aura lieu mardi le 24 novembre 1987 à 16 h 00 à la salle C-203. Bienvenue à tous.

<u>SALON DE LA SANTE</u>

Le Service de santé de l'Université Laurentienne invite les professeurs, le personnel, et les étudiants à participer à un **"Salon de la santé"**, dans lequel divers kiosques seront montés par divers départements universitaires et agences communautaires. Le Salon de la santé est organisé dans le but d'encourager une meilleure santé physique, mentale, émotionnelle et sociale. Il servira aussi à la promotion d'un dépliant intitulé: **La santé c'est la joie: Des p'tits trucs de santé pour les étudiants actifs".**

Cet évènement aura lieu dans le grand couloir de l'Edifice des arts, lundi le 23 novembre de 9h30 à 15 heures. Pour plus d'informations veuillez contacter Sylvie ou Kathy au 675-1151 poste 1067 du lundi au mercredi de 9 à 4 heures.